



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

BUDGET PRIMITIF 2020

Rapport de présentation

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	4
SYNTHESE DU BUDGET PRIMITIF 2020	7
Chaîne de l'épargne	9
Equilibre du budget de fonctionnement	10
Equilibre du budget d'investissement.....	22
Equilibre général du budget principal	28
BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET PRINCIPAL.....	30
Ressources générales	32
Politique « Attractivité et rayonnement »	36
Politique « Qualité et sécurité du cadre urbain »	40
Politique « Relations sociales et citoyenneté »	44
Politique « Services de proximité »	46
Politique « Offre de loisirs ».....	50
Politique « Solidarité »	53
Politique « Transition énergétique et écologique »	56
BUDGETS PRIMITIFS 2020 DES BUDGETS ANNEXES	57
Politique « Qualité et sécurité du cadre urbain »	58
Budget annexe du Laboratoire régional de contrôle des eaux	58
Politique « Services de proximité »	62
Budget annexe des Pompes Funèbres	62
Budget annexe du Crématorium.....	65
Politique « Offre de loisirs ».....	68
Budget annexe du Golf Saint-Lazare.....	68

INTRODUCTION

La croissance mondiale est restée soutenue en 2018 mais les tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine ont généré beaucoup d'incertitudes. De fait, la croissance mondiale est à l'arrêt depuis fin 2018. En 2019 et 2020, elle s'établirait à respectivement à 3% puis 3,2%, en deçà de la tendance qui pouvait être envisagée début 2018.

C'est ainsi que dans un contexte économique dégradé, les banques centrales ont laissé entendre qu'elles pourraient assouplir leur politique monétaire. Cela aurait pour conséquence de maintenir les taux d'emprunts d'Etat à un niveau toujours très bas.

En 2019 aux Etats-Unis, la croissance du PIB a été beaucoup plus soutenue que prévu. Cependant l'économie américaine tourne au ralenti depuis plusieurs mois. La FED a ainsi revu ses orientations et repousse aux élections présidentielles de 2020 la fin programmée des soutiens fiscaux. Cette politique fiscale génère un endettement colossal et peut déstabiliser les marchés. Le risque d'une nouvelle crise financière ne doit pas être écarté.

Début 2019, la croissance de la zone euro s'est surtout appuyée sur la consommation des ménages, leur pouvoir d'achat ayant bénéficié de mesures spécifiques dans plusieurs pays. A partir du second semestre, la croissance se maintiendrait à 1,5% l'an puis atteindrait 1,3% en 2020. Le taux de chômage continuerait à reculer et l'inflation serait de 1,4% en 2019. Ce scénario pourrait cependant être remis en cause par un Brexit « dur », qui ne peut être à ce jour totalement écarté.

La croissance de l'économie française s'est nettement affaiblie courant 2018 et a notamment souffert des tensions sociales fin 2018. Elle s'est redressée début 2019 pour se maintenir au-dessus de 1% l'an car les ménages ont vu leur pouvoir d'achat augmenter grâce à une inflation modérée et aux mesures prises en réponse aux mouvements sociaux. L'inflation atteindrait 1,1% en moyenne annuelle en 2019 contre 1,9% en 2018. Elle est prévue à 1,4% en 2020.

Les entreprises françaises conservent des perspectives d'investissement favorables et les dépenses d'équipement restent soutenues en 2019. Enfin, l'investissement public demeure dynamique avant probablement de se tasser en 2020, année d'élections municipales. Le PIB progresserait en 2019 de 1,2% en moyenne annuelle puis de 1,3% en 2020. Ce rythme permet d'envisager à nouveau une légère baisse du chômage.

Selon le rapport de l'Observatoire des finances et de la gestion publique locale, les départements et les régions devraient accroître leurs marges de manœuvre car leurs recettes de fonctionnement sont en hausse en 2019. C'est encore plus vrai pour les régions qui bénéficient de la dynamique de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), en augmentation de 6,8% cette année.

Les communes ne bénéficient pas de recettes aussi dynamiques et même si leurs investissements devraient progresser de 9% en 2019, cela reste insuffisant pour leur permettre de rattraper le retard accumulé au début du mandat.

Depuis 2018 et la mise en place d'un mécanisme de contractualisation, les concours financiers de l'Etat ne diminuent plus en contrepartie d'un plafonnement des dépenses de fonctionnement à 1,2% par an. C'est ainsi que le projet de loi de finances (PLF) 2020 prévoit la majoration de 180 millions d'euros des dotations de péréquation des communes.

Le PLF 2020 acte que la suppression totale de la taxe d'habitation (TH) sur les résidences principales se fera de manière progressive entre 2020 et 2023. En 2020, 80% des foyers fiscaux ne paieront plus de TH. Pour les 20% restants, l'allègement sera de 30% en 2021, puis de 65% en 2022. En attendant, le produit de la TH acquitté par les 20% de ménages restants sera affecté au budget de l'Etat. L'abandon de la TH sera compensé par le transfert aux communes de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties et la mise en place d'un mécanisme de coefficient correcteur afin de neutraliser les écarts de compensations.

Dans ce contexte, le budget 2020 de la Ville de Limoges qui s'inscrit dans le pacte financier passé avec l'Etat, doit d'une part lui permettre de mener à bien ses grands projets d'investissement avec des dépenses d'équipement proches de 38 millions d'euros, et d'autre part réaliser des économies de gestion afin de stabiliser l'épargne brute à environ 20 millions d'euros.

[Note technique sur la présentation du rapport du Budget Primitif 2020 :](#)

Lors de l'élaboration du Budget Primitif 2019, la CLECT relative aux transferts de compétence à la Communauté Urbaine n'ayant pas encore eu lieu, les transferts de charges à Limoges Métropole n'avaient pas été pris en compte.

Afin de garantir la lisibilité des évolutions entre les deux budgets primitifs (2019 et 2020) à périmètre comparable, les données concernant le BP 2019 présentées dans ce rapport ont été retraitées pour intégrer les impacts des transferts de compétence.

Ont notamment été impactées :

- Les participations versées par Limoges Métropole, à savoir le montant d'attribution de compensation et la refacturation des prestations liées aux conventions de gestion concernant l'habitat et le stationnement.
- Les recettes et les dépenses des compétences transférées, désormais constatées en minoration et majoration de l'attribution de compensation.

SYNTHESE DU BUDGET
PRIMITIF 2020

Le budget 2020 s'inscrit dans le cadre de la contractualisation avec l'Etat. Il obéit ainsi à des règles strictes de maîtrise et d'économie de dépenses de fonctionnement. Il s'inscrit donc totalement dans la politique menée par la Ville depuis 2014.

C'est ainsi que les dépenses de fonctionnement sont stables par rapport à 2019 (+0,1%). La masse salariale connaît une augmentation mesurée de l'ordre de 1,2%, dans le strict respect de la contractualisation avec l'Etat. Les autres postes de dépense sont en diminution, notamment les charges financières (-16,5%). Le coût de la dette diminue car la Ville tire profit au maximum de taux d'emprunt toujours bas. Les charges de gestion sont également à la baisse (-1,1%) par rapport à 2019. Cela va demander à la Collectivité un effort supplémentaire de rationalisation des dépenses afin de maintenir une qualité de service satisfaisante.

Les recettes de fonctionnement sont en légère augmentation grâce principalement à la revalorisation des bases fiscales qui devraient rester dynamiques en 2020. Dans le cadre du pacte financier, les dotations versées par l'Etat demeurent stables par rapport à l'année dernière (+0,9%).

La section de fonctionnement devrait ainsi permettre de dégager une épargne brute de 20 122 k€, en augmentation de 8,5% par rapport à 2019 (après retraitement des effets de la CU). Cette épargne couvre le remboursement d'emprunt de 15 800 k€ et participe à l'autofinancement de l'investissement pour 4 843 k€, soit une augmentation de 21,8% par rapport à l'année passée.

Les recettes d'investissement seront en diminution par rapport à 2019, car moins de subventions sont prévues. En effet, de grands projets sont terminés comme par exemple la réfection des halles centrales, ou reprogrammés tels que par exemple l'aménagement du Jardin d'Orsay.

Les dépenses d'équipement sont prévues pour un montant de 37 843 k€. La volonté de la Ville étant de maîtriser sa dette, elles seront financées à hauteur de 56 % par l'emprunt contre 61% l'année dernière. Au budget primitif 2018, l'emprunt finançait l'investissement à hauteur de 75%. Le budget 2020 s'inscrit donc à nouveau dans une perspective d'amélioration continue du financement de l'investissement.

CHAINE DE L'EPARGNE

Le tableau de l'épargne traduit la volonté de la Ville de poursuivre sa politique d'investissement et d'aménagement du cadre urbain tout en limitant son recours à l'emprunt. Leur financement sera notamment assuré par une épargne renforcée grâce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, permettant un recours à l'emprunt inférieur à celui de l'année précédente.

Budget principal BP 2020 en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
(1) Recettes de fonctionnement					
Fiscalité directe et indirecte	89 402	89 402	91 592	2 190	2,4%
Dotations et participations	38 950	38 815	39 179	365	0,9%
Participations Limoges Métropole	27 483	20 375	20 406	31	0,2%
Recettes de gestion	17 448	16 218	15 311	-908	-5,6%
Recettes de fonctionnement - Total	173 283	164 810	166 488	1 677	1,0%
(2) Charges de fonctionnement					
Masse salariale	90 500	90 500	91 600	1 100	1,2%
Charges de gestion	62 524	54 684	54 096	-588	-1,1%
Charges financières	2 540	2 540	2 120	-420	-16,5%
Provisions & dépenses imprévues	400	400	400	0	0,0%
Dépenses de fonctionnement - Total	155 964	148 124	148 216	92	0,1%
Retraitement des travaux en régie	1 850	1 850	1 850	0	0,0%
(3) Epargne brute = (1) - (2) + travaux en régie	19 169	18 536	20 122	1 586	8,6%
Remboursement capital emprunt	15 500	15 500	15 800	300	1,9%
(4) Epargne nette = (3) - remboursement capital	3 669	3 036	4 322	1 286	42,3%
Retraitement reversement part dette récupérable	925	925	521	-404	-43,7%
(5) Epargne nette retraitée = (4) + dette récupérable	4 593	3 961	4 843	882	22,3%
(6) Recettes d'investissement (hors emprunt)					
Recettes d'équipement	8 634	8 634	7 525	-1 109	-12,8%
Recettes financières et FCTVA	4 445	4 445	5 021	576	13,0%
Produit des cessions	1 500	1 500	1 500	0	0,0%
Recettes d'investissement hors emprunt - Total	14 578	14 578	14 046	-533	-3,7%
(7) Financement de l'investissement = (5) + (6)	19 172	18 539	18 888	349	1,9%
(8) Dépenses d'investissement (hors dette)					
Dépenses d'équipement	43 505	43 009	37 843	-5 166	-12,0%
Autres dépenses d'investissement	11	11	376	364	3282,9%
Dépenses d'investissement hors dette - Total	43 516	43 020	38 219	-4 801	-11,2%
(9) Emprunt nouveau = (8) - (7) + travaux en régie	26 194	26 331	21 180	-5 150	-19,6%

EQUILIBRE DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT

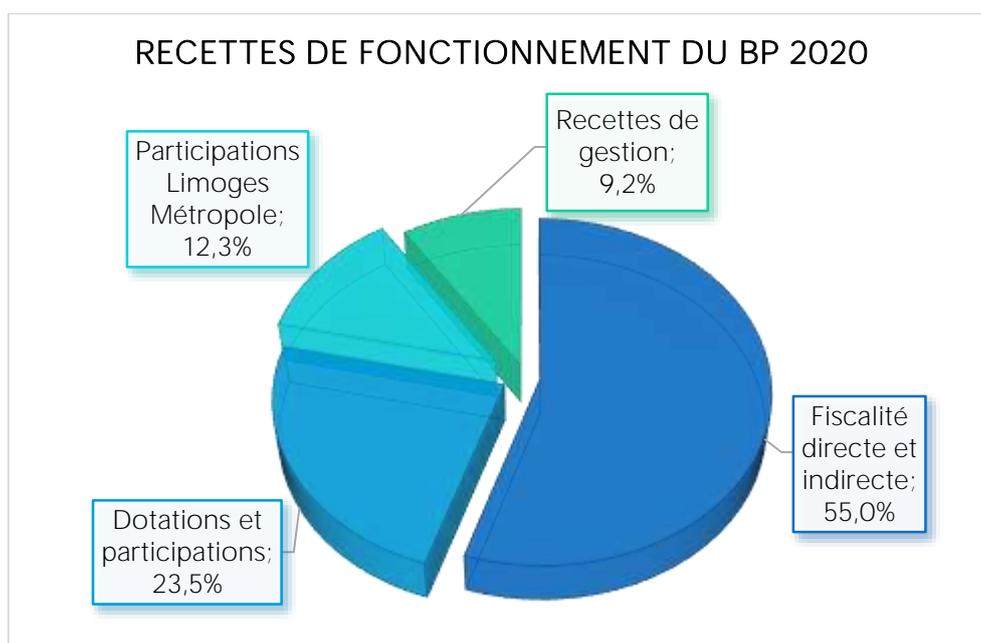
Les recettes réelles de fonctionnement de 166 488 k€ sont en augmentation par rapport au budget 2019 retraité. Cette évolution est principalement due à la progression des recettes fiscales soutenues par la revalorisation forfaitaire des bases.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	<i>Evol en k€</i> BP20 / BP19 CU	<i>% évol</i> BP20 / BP19 CU
Fiscalité directe et indirecte	89 402	89 402	91 592	2 190	2,4%
Dotations et participations	38 950	38 815	39 179	365	0,9%
Participations Limoges Métropole	27 483	20 375	20 406	31	0,2%
Recettes de gestion	17 448	16 218	15 311	-908	-5,6%
TOTAL	173 283	164 810	166 488	1 677	1,0%

Les dépenses de fonctionnement sont prévues stables par rapport au budget 2019 retraité afin de poursuivre l'effort d'économies voulu par la Ville. Cela passe par des dépenses de gestion maîtrisées.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	<i>Evol en k€</i> BP20 / BP19 CU	<i>% évol</i> BP20 / BP19 CU
Masse salariale	90 500	90 500	91 600	1 100	1,2%
Dépenses de gestion	62 524	54 684	54 096	-588	-1,1%
Charges financières	2 540	2 540	2 120	-420	-16,5%
Provisions & dépenses imprévues	400	400	400	0	0,0%
TOTAL	155 964	148 124	148 216	92	0,1%

I. Le financement du fonctionnement



1. Les recettes fiscales

RECETTES FISCALES du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% evol BP20 / BP19 CU
Fiscalité directe	82 385	82 385	83 985	1 600	1,9%
Fiscalité indirecte	7 017	7 017	7 607	590	8,4%
TOTAL	89 402	89 402	91 592	2 190	2,4%

Fiscalité directe

Les bases d'imposition prévisionnelles :

Depuis 2018, l'actualisation forfaitaire des bases n'est plus fixée par la loi de finance mais est équivalente au taux d'inflation à fin novembre de l'année précédente.

Pour 2020, ce taux sera celui de l'indice des prix à la consommation harmonisé de fin novembre 2019. Ce taux n'étant pas connu au stade de l'élaboration du Budget Primitif, il a été retenu le taux de revalorisation de +1,2% constaté à fin octobre (en 2019, la revalorisation forfaitaire a été de +2,2%).

Le Projet de Loi de Finances 2020 et son examen au Parlement ont cependant institué un traitement différencié des revalorisations appliquées à la taxe d'habitation.

Ainsi, en anticipation de la suppression prochaine de cette taxe, la rédaction initiale du PLF 2020 proposait un gel de la revalorisation des valeurs locatives de TH. Mais dans le cadre de l'examen parlementaire, un compromis a été trouvé en faveur d'une revalorisation de 0,9% applicable aux valeurs locatives des résidences principales.

La revalorisation des bases de TH des résidences secondaires continuera à se faire en fonction de l'inflation, comme les bases de taxe foncière.

Concernant les variations physiques, après des variations négatives en 2017 et 2018, la variation physique des bases a été positive en 2019 (+0,5%). La prévision pour 2020 reste malgré tout prudente en ne prévoyant aucune variation physique.

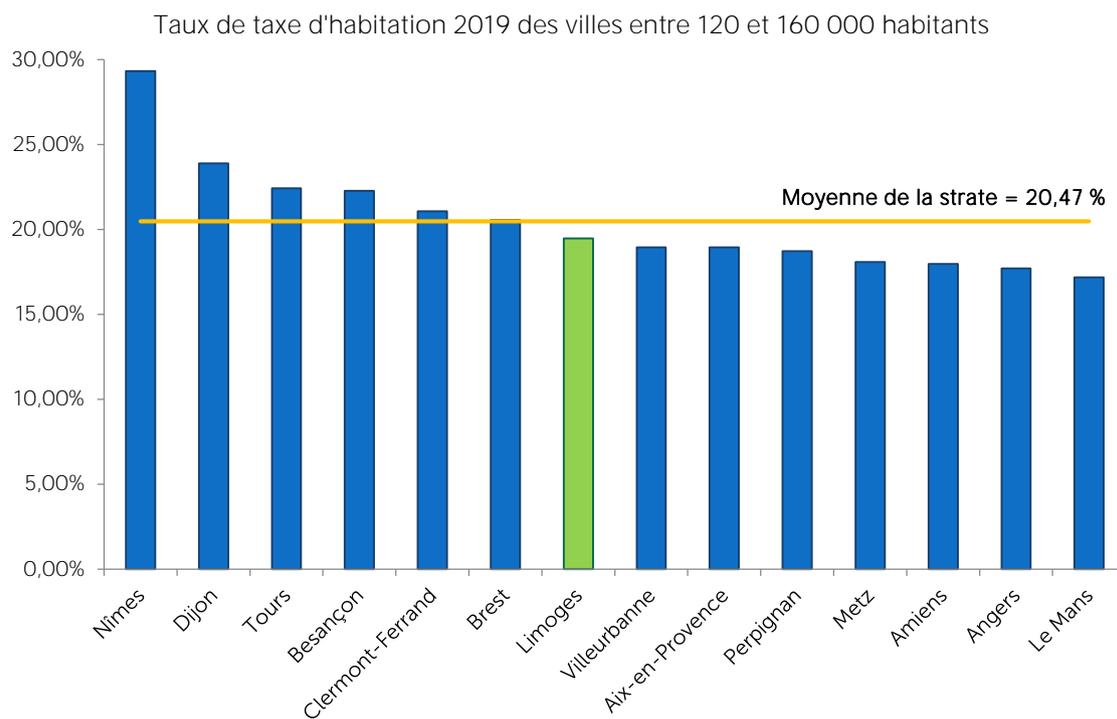
Pour rappel, l'évolution physique des bases correspond à leur progression réelle issue, pour l'essentiel, des changements intervenus dans les locaux imposables (constructions nouvelles, démolitions, changements d'affectation...) ou dans la situation des contribuables (modification du nombre de personnes à charge, changements de revenus....).

Ces hypothèses d'évolution conduisent aux bases prévisionnelles suivantes :

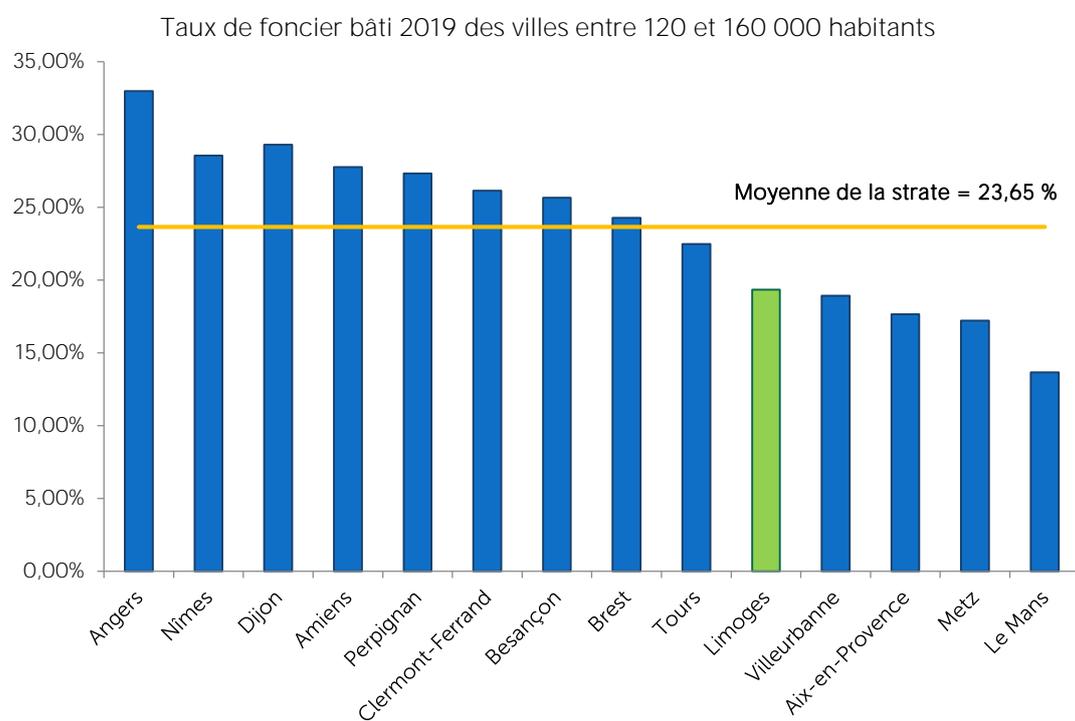
BASES FISCALES en k€	Bases définitives 2019	Bases estimées BP 2020	Reval. forfaitaire	Variation physique	Variation globale
TH	224 291	226 310	0,9%	0,0%	0,9%
THLV	2 484	2 506	0,9%	0,0%	0,9%
FB	199 745	202 142	1,2%	0,0%	1,2%
FNB	357	361	1,2%	0,0%	1,2%

La situation de la Ville de Limoges en 2019 :

Avec des taux d'imposition inchangés depuis 2017, la politique fiscale de la Ville de Limoges reste stable et la pression fiscale demeure modérée comparativement aux autres villes de la même strate (120 – 160 000 habitants), comme le démontrent les classements suivants pour l'année 2019 :

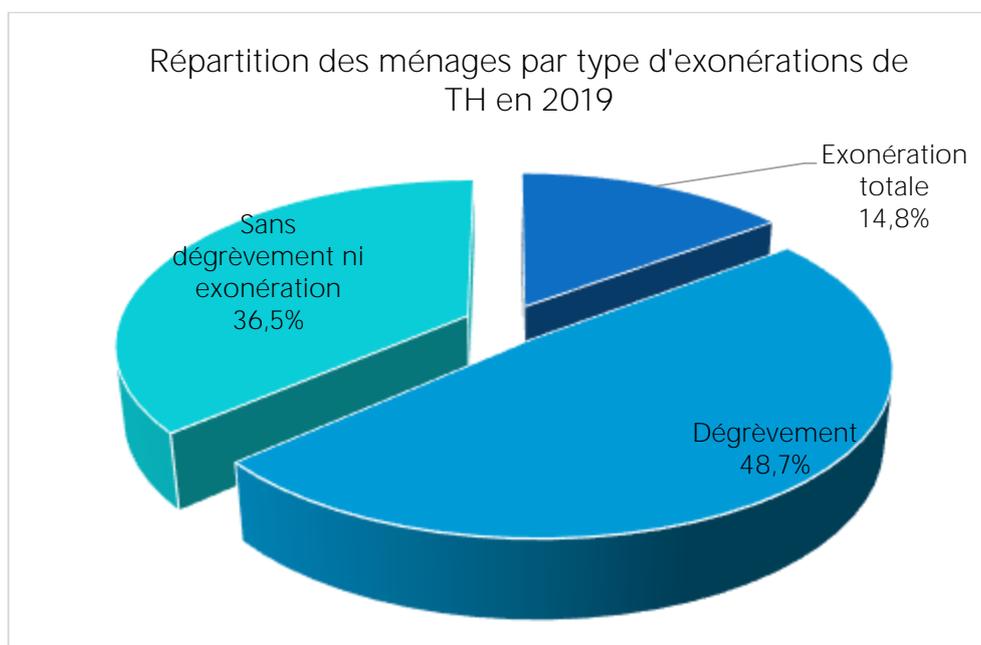


Source : Cabinet SFL_Taux d'imposition 2019 des grandes collectivités locales observatoire



Source : Cabinet SFL_Taux d'imposition 2019 des grandes collectivités locales observatoire

Enfin, il est important de rappeler que 14,8% des contribuables limougeauds sont totalement exonérés de taxe d'habitation et que 48,7% ne la payent que partiellement grâce à des mesures de plafonnement. Ces chiffres ont légèrement progressés par rapport à l'année dernière où ils étaient respectivement de 14,3% et 47,1%.



Le produit fiscal 2020 :

Pour 2020, la Ville n'appliquera aucune augmentation des taux de fiscalité en vigueur.

Dans ces conditions, les taux à appliquer pour 2020 seront les suivants :

	Taux 2019	Evolution 2020	Taux 2020
TH	19,48%	0,0%	19,48%
FB	19,34%	0,0%	19,34%
FNB	60,22%	0,0%	60,22%

L'application de ces taux aux bases prévisionnelles présentées ci-avant permet d'estimer un produit de fiscalité direct pour 2020 de 83 885 k€, auquel s'ajoute une enveloppe prévisionnelle de 100 k€ de rôles supplémentaires et complémentaires.

Le produit de fiscalité directe de la Ville est composé pour 53% de la taxe d'habitation (dont THLV) et 47% des taxes foncières (bâtie et non bâtie) :

Fiscalité directe en k€	Bases prévision.	Taux	Produit (bases x taux)	Total TH / Foncier	% TH / Foncier
Taxe d'habitation	226 310 k€	19,48%	44 085 k€	44 573 k€	53,1%
TH log. Vacants	2 506 k€	19,48%	488 k€		
Foncier bâti	202 142 k€	19,34%	39 094 k€	39 312 k€	46,9%
Foncier non bâti	361 k€	60,22%	217 €		
TOTAL			83 885		

Fiscalité indirecte

FISCALITE INDIRECTE du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
Taxes addit. aux droits de mutation foncière	3 400	3 400	3 900	500	14,7%
Taxe sur l'électricité	2 400	2 400	2 400	0	0,0%
Taxes de voirie et de place (halles et marchés)	537	537	627	90	16,8%
Taxe locale sur la publicité extérieure	680	680	680	0	0,0%
TOTAL	7 017	7 017	7 607	590	8,4%

La taxe additionnelle aux droits de mutation est prévue en hausse au BP 2020 sur la base du réalisé de 2018 et de l'estimation affinée de recettes pour 2019.

L'augmentation prévue des droits de place est directement liée à la réouverture des Halles Centrales fin 2019 : exonérés de droits de place durant les travaux, les commerçants recommenceront à les payer à compter de l'exercice 2020.

2. Les dotations et participations

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
Dotation Globale de Fonctionnement	26 235	26 235	26 435	200	0,8%
Dotation Générale de Décentralisation	688	688	688	0	0,0%
Compensations fiscales	5 206	5 206	5 346	140	2,7%
Autres dotations de l'Etat	268	268	256	-11	-4,3%
Subventions de l'Etat	531	396	440	44	11,1%
Subventions collectivités hors LM	6 022	6 022	6 015	-8	-0,1%
TOTAL	38 950	38 815	39 179	365	0,9%

La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF)

Pour la troisième année consécutive, la Ville ne devrait pas subir de baisse de sa DGF, l'enveloppe globale au Projet de Loi de Finances 2020 étant quasi-stable par rapport à 2019.

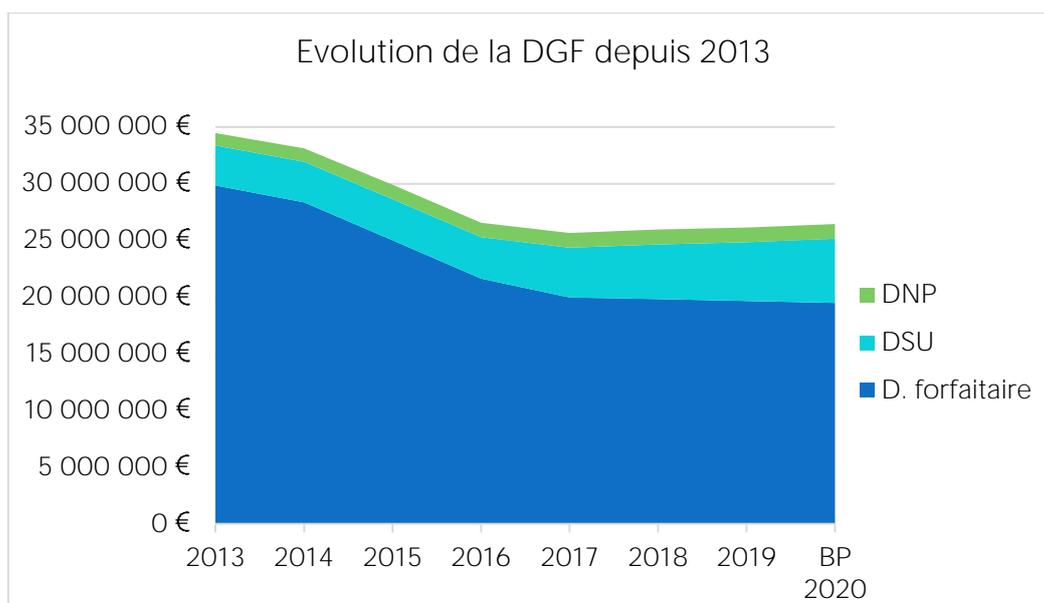
En contrepartie de cette stabilité de l'enveloppe globale de DGF, les collectivités sont incitées à maîtriser leurs dépenses de fonctionnement à +1,2% en moyenne, sous peine de pénalités sur leurs recettes fiscales.

A ce titre la Ville de Limoges, signataire du pacte financier avec l'Etat limitant ses dépenses de fonctionnement, n'a pas subi sur sa DGF 2018 et 2019 la contribution au redressement des finances publiques.

Le montant de la DGF 2020 devrait être de 26 435 k€, en hausse de 307 k€ par rapport au montant définitif de 2019. C'est une nouvelle fois la dynamique de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU), estimée à + 462 k€, qui permet de prévoir une augmentation de DGF.

En effet, la dotation forfaitaire devrait continuer à se réduire du fait de la perte de population (-75 k€) et de l'écrêtement lié au potentiel fiscal (-80 k€).

DGF	2019	BP 2020	Evol 2019/ BP 2020
D. forfaitaire	19 649	19 494	-155
DSU	5 188	5 650	462
DNP	1 291	1 291	0
TOTAL	26 128	26 435	307



Les compensations fiscales

Les allocations de compensation fiscales ne devraient pas connaître d'évolution significative (+137 k€), principalement en lien avec une légère augmentation de la compensation des exonérations de taxe d'habitation.

Autres dotations et subventions

Les subventions versées par d'autres organismes sont en très légère augmentation de 25 k€.

Le remboursement par l'Etat des frais d'élections augmentera par rapport au budget précédent, les élections municipales comptant deux tours, alors que les européennes en 2019 se sont tenues en un seul tour.

Le nombre d'expositions étant en hausse au Musée des beaux-Arts, la subvention attendue de l'Etat devrait doubler en 2020.

Enfin, sur la base de la réalisation 2019, la dotation de l'Etat pour le déploiement du dispositif COMEDEC (transmission des données de l'Etat civil) est doublée par rapport à 2019.

3. Les recettes versées par l'agglomération Limoges Métropole

PARTICIPATIONS LM au budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	<i>Evol en k€ BP20 / BP19 CU</i>	<i>% évol BP20 / BP19 CU</i>
Attribution de compensation	25 388	17 777	17 755	-22	-0,1%
FPIC	1 889	1 889	1 900	11	0,6%
Prestations de services	120	623	724	101	16,3%
Dette récupérable - intérêts	86	86	26	-60	-69,2%
TOTAL	27 483	20 375	20 406	31	0,2%

L'attribution de compensation :

Ainsi qu'expliqué lors du DOB 2020, plusieurs transferts de compétence à la Communauté Urbaine ont eu lieu en 2019 et ont eu un impact sur le budget de la Ville. L'attribution de compensation a donc été fortement impactée par le transfert net de charges à Limoges Métropole pour un montant de 7 612 k€ par rapport au BP 2019.

Le montant d'attribution de compensation 2020 reste quasi-stable par rapport à celle effectivement versée à la Ville en 2019. Une faible réduction de 22 k€ est à prévoir tenant à l'intégration du parc en enclos Churchill dans la DSP des parkings. En effet, la redevance fixe versée par le délégataire à compter de 2020 sera de 22 k€ inférieure aux recettes estimées au BP 2019 de la Ville, gestionnaire du parc jusqu'au 31 décembre 2019.

Le Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) :

Le Projet de Loi de Finances 2020 ne supprimant pas le FPIC, et l'ensemble intercommunal de Limoges devant rester éligible, il est proposé d'inscrire le même montant que celui effectivement reçu en 2019, soit 1 900 k€.

Prestations réalisées pour le compte de Limoges Métropole :

Les remboursements de prestations par Limoges Métropole ont été impactés par les conventions de gestion signées avec la Ville dans le cadre du passage en Communauté Urbaine.

Par rapport à 2019, la Ville de Limoges continuera à assurer la gestion de :

- la compétence habitat pour le compte de Limoges Métropole (masse salariale affectée à cette compétences et dépenses de gestion) pour un montant de 435 k€ ;
- l'entretien et la fourniture de carburants du parc de véhicules de l'eau pour un montant de 83 k€.

En revanche, la gestion du parc en enclos Churchill sera désormais assurée par le délégataire de services publics des parkings (Effia). La Ville de Limoges ne refacturera donc plus cette prestation à Limoges Métropole en 2020.

En parallèle, la Communauté Urbaine continue de reverser à la Ville la taxe foncière de la zone d'activité Ester estimée à 122 k€. A cela s'ajoute la taxe foncière liée à la compétence Eau (estimée à 83 k€), la Ville restant encore propriétaire des terrains et bâtiments affectés à cette activité.

Autres participations de Limoges Métropole :

La dette récupérable continue de s'éteindre progressivement. La part d'intérêts reversée par Limoges Métropole sera donc de 26 k€.

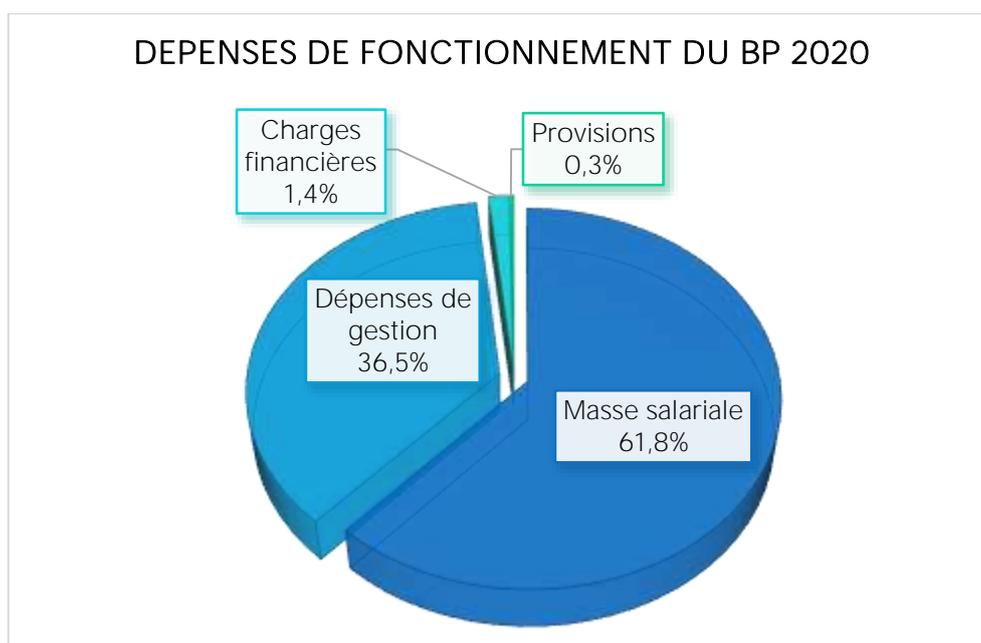
4. Les recettes de gestion :

Les recettes de gestion sont reprises dans la présentation par politiques publiques de la Ville. Elles seront donc détaillées dans la partie suivante.

RECETTES DE GESTION du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
Ressources générales	4 205	4 205	4 379	174	4,1%
Attractivité et rayonnement	455	455	749	294	64,7%
Qualité et sécurité du cadre urbain	5 224	4 480	4 014	-465	-10,4%
Relations sociales et citoyenneté	238	238	162	-76	-32,1%
Services de proximité	3 735	3 735	3 122	-613	-16,4%
Offre de loisirs	2 967	2 967	2 842	-125	-4,2%
Solidarité	139	139	43	-96	-69,1%
Transition énergétique et écologique	485	0*	0	0	
TOTAL	17 448	16 218	15 311	-908	-5,6%

*cf p.56 les explications sur les 485 k€ de crédits supprimés par le passage en CU.

II. Les dépenses de fonctionnement



1. Masse salariale :

Les charges de personnel pour 2020 sont prévues en augmentation de 1 100 k€ pour un montant annuel de 91 600 k€ contre 90 500 k€ en 2019.

Cette hausse résulte principalement de l'application de la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR) sur le régime indemnitaire, des avancements d'échelons des avancements de grades, et des astreintes.

La masse salariale est reprise dans la présentation par politiques publiques de la Ville. Elle sera donc détaillée dans la partie suivante.

2. Charges financières :

En k€	BP 2019	BP 2020	Variation de BP à BP
Chapitre 66	2 540 k€	2 100 k€	- 17,3%

Les charges d'intérêts devraient nettement diminuer en 2020 en raison de la contractualisation en 2019 d'emprunts à des taux très attractifs et d'une gestion active de la dette

L'objectif de maîtrise de l'endettement de la Ville fixé depuis plusieurs années, permettant de stabiliser l'encours de dette, et l'extinction des emprunts à des taux plus élevés contribuent favorablement à cette baisse.

3. Provisions

Les dotations aux provisions sont inscrites à hauteur de 100 k€ et concernent principalement les provisions pour grosses réparations des EHPAD et des Résidences Autonomie Municipales (RAM), dont la Ville est propriétaire.

Il est également prévu 300 k€ de dépenses imprévues.

4. Dépenses de gestion

Les dépenses de gestion sont directement liées aux politiques publiques de la Ville. Elles seront donc détaillées dans la partie suivante.

DEPENSES DE GESTION du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
Ressources générales	16 326	16 382	16 335	-47	-0,3%
Attractivité et rayonnement	5 119	5 119	4 349	-770	-15,0%
Qualité et sécurité du cadre urbain	12 261	4 412	4 629	217	4,9%
Relations sociales et citoyenneté	1 412	1 412	1 402	-10	-0,7%
Services de proximité	11 673	11 673	11 320	-353	-3,0%
Offre de loisirs	9 184	9 184	9 149	-35	-0,4%
Solidarité	6 381	6 381	6 785	404	6,3%
Transition énergétique et écologique	167	120	126	6	5,3%
TOTAL	62 524	54 684	54 096	-588	-1,1%

EQUILIBRE DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'équipement 2020 prennent en compte la fin de grands travaux, comme les Halles Centrales ou la 1^{ère} phase de la Place de la République majoritairement réalisée sur 2019. Mais également l'arrêt temporaire du projet de rénovation du Jardin d'Orsay pour motifs archéologiques. Elles sont donc en réduction par rapport au BP 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
Dépenses d'équipement	43 505	43 009	37 843	-5 166	-12,0%
Autres dépenses d'investissement	11	11	376	364	3282,9%
Remboursement capital emprunt	15 500	15 500	15 800	300	1,9%
TOTAL	59 016	58 520	54 019	-4 501	-7,7%

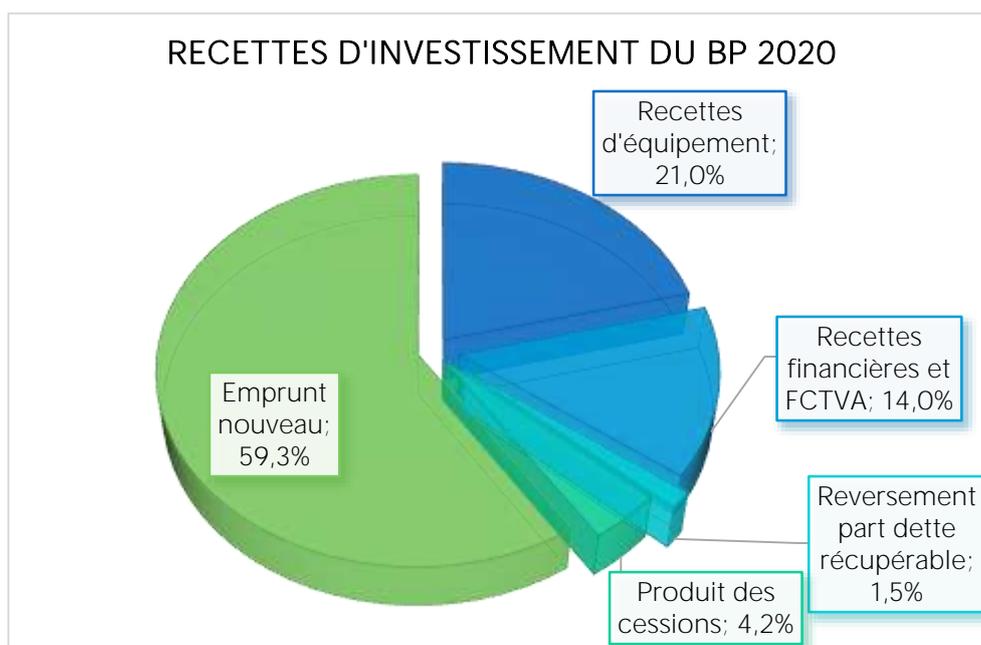
L'augmentation de l'épargne nette par rapport au BP 2019 retraité de la CU (+882 k€) et les subventions d'investissement encore attendues pour les grands projets terminés ou en cours, permettent de réduire le besoin d'emprunt d'équilibre par rapport à l'année précédente de 5 150 k€.

RECETTES D'INVESTISSEMENT du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
Recettes d'équipement	8 634	8 634	7 525	-1 109	-12,8%
Recettes financières et FCTVA	4 445	4 445	5 021	576	13,0%
Reversement part dette récupérable	925	925	521	-404	-43,7%
Produit des cessions	1 500	1 500	1 500	0	0,0%
Emprunt nouveau	26 194	26 331	21 180	-5 150	-19,6%
TOTAL	41 697	41 834	35 747	-6 087	-14,6%

I. Le financement de l'investissement

Le financement de l'investissement se compose :

- De l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement. Elle s'élève à 20 122 k€, soit une augmentation de 1 586 k€ par rapport au BP 2019 retraité de la CU.
- Des recettes spécifiques à l'investissement, dont l'emprunt d'équilibre :



Les subventions, principalement de l'Etat et de la Région, sont prévues en baisse par rapport à 2019. En effet, l'exercice 2019 prévoyait de très importantes subventions liées aux grands projets des Halles Centrales, de la place de la République et du PRU 1. Sont inscrits au budget 2020 le solde de ces subventions versées.

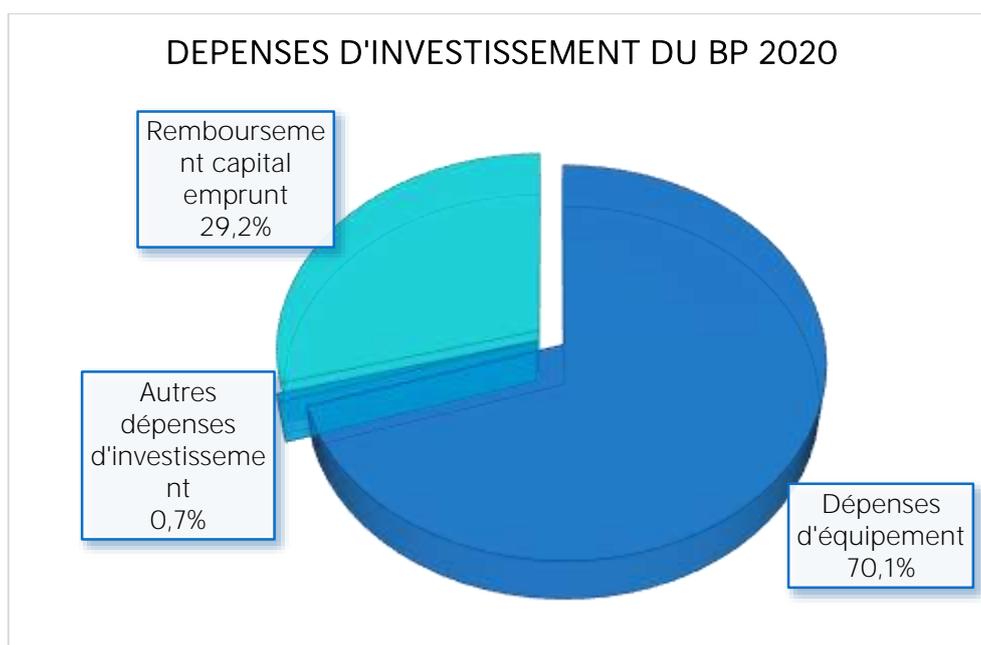
Le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) est attendu en hausse par rapport à l'année précédente compte tenu des importants chantiers réalisés en 2019.

Le remboursement par Limoges Métropole et par le SYTEPOL de la dette récupérable est en baisse comme chaque année car il tient compte du rythme d'extinction naturelle de la dette initiale.

L'emprunt d'équilibre est inscrit à hauteur de 21 180 k€, soit une diminution de 19,6% par rapport au BP 2019 retraité de la CU.

Les produits de cessions sont inscrits pour 1 500 k€ comme l'année précédente.

II. Les dépenses d'investissement



1. Dépenses d'équipement :

DEPENSES D'EQUIPEMENT du budget principal en k€	BP 2019	BP19 retraité CU	BP 2020	Evol en k€ BP20 / BP19 CU	% évol BP20 / BP19 CU
Ressources générales	6 819	6 819	7 589	769	11,3%
Attractivité et rayonnement	7 451	7 451	2 782	-4 670	-62,7%
Qualité et sécurité du cadre urbain	14 290	14 290	10 249	-4 041	-28,3%
Relations sociales et citoyenneté	284	284	211	-74	-25,9%
Services de proximité	6 415	6 415	5 576	-839	-13,1%
Offre de loisirs	3 999	3 999	6 313	2 313	57,8%
Solidarité	3 966	3 530	4 825	1 295	36,7%
Transition énergétique et écologique	280	220	300	80	36,4%
TOTAL	43 505	43 009	37 843	-5 166	-12,0%

Comme expliqué ci-avant, les dépenses d'équipement 2020 tiennent compte de la fin – ou de la reprogrammation – des grands travaux en cours. En revanche, l'entretien du patrimoine municipal et des équipements scolaires, culturels, sportifs... se poursuit à un même niveau qu'en 2019.

Ces investissements sont commentés par politique publique dans la partie suivante.

Afin de gérer ses investissements de manière pluriannuelle, la Ville s'est dotée d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) et a mis en place des autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP) à compter de 2015 sur les grands projets de la collectivité.

Et depuis l'exercice 2019, la totalité de ses dépenses d'équipements sont gérées en AP/CP afin de mieux encadrer ce type de dépenses et donner une vision pluriannuelle aux grands projets à venir, mais aussi aux opérations récurrentes comme celles qui concernent l'entretien du patrimoine ou le cadre de vie urbain.

L'actualisation des AP/CP au budget 2020 fait l'objet d'une délibération spécifique.

Certaines AP sont clôturées :

- Les AP concernées par les transferts de compétence à Limoges Métropole dans le cadre du passage en Communauté Urbaine : AP 22, 24, 27 et 28 de l'OPAH, et l'AP 40 - Amélioration de l'habitat.
- Deux autorisations de programme, dont les opérations sont terminées, doivent également être clôturées : l'AP 23 - Réhabilitation de façades CARPP 2016, et l'AP 21 - Subventions économie d'énergie.

Une AP est créée concernant le projet de l'Aquarium pour 140 k€.

Enfin le montant d'un certain nombre d'AP doit être réévalué :

- L'AP 30 - Bords de Vienne, à 10 700 000 € ;
- L'AP 31 - Refonte restauration scolaire, à 14 000 000 € ;
- L'AP 56 - Beaublanc Coubertin, à 7 000 000 € ;
- Et les AP liées aux opérations récurrentes qui doivent être augmentées afin de tenir compte des prévisions de dépenses 2020.

Les évolutions apportées au montant global d'AP sont les suivantes :

- Le montant voté était de 120 524 k€ ;
- Au BP 2020 est clôturé un montant d'AP de 2 706 k€ ;
- L'AP Aquarium est ouverte à un montant de 140 k€ ;
- Les AP existantes sont augmentées de 52 674 k€.

Le montant d'AP après le vote du budget 2020 devrait donc passer à 170 632 k€, soit une augmentation globale de 50 108 k€.

	LIBELLE DU PROGRAMME	AP VOTEE ANTERIEURE	EVOLUTION AP AU BP 2020	AP VOTEE APRES BP 2020	Réalisé au CA 2018	CP 2019	CP 2020
AP01	REQUALIFICATION PLACE DE LA REPUBLIQUE	19 000 000 €	- €	19 000 000 €	3 766 045 €	7 904 000 €	3 682 000 €
AP02	RENOVATION CCM	594 200 €	- €	594 200 €	469 621 €	- €	70 000 €
AP04	MODERNISATION CHAUFFAGE	516 806 €	123 194 €	640 000 €	336 516 €	180 000 €	120 000 €
AP05	ECOLES	7 069 365 €	3 500 635 €	10 570 000 €	4 402 320 €	2 511 000 €	3 150 000 €
AP07	PATRIMOINE CULTUREL	1 802 212 €	497 788 €	2 300 000 €	1 254 781 €	597 200 €	377 000 €
AP08	PROJET DE VILLE	400 000 €	- €	400 000 €	244 132 €	65 000 €	60 000 €
AP10	MAINTENANCE PARCS JARDINS SQUARES	1 934 269 €	855 731 €	2 790 000 €	1 063 294 €	820 000 €	900 000 €
AP11	AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX	897 475 €	252 525 €	1 150 000 €	645 447 €	250 000 €	250 000 €
AP12	HOTEL DE VILLE	1 800 000 €	- €	1 800 000 €	587 458 €	505 000 €	660 000 €
AP13	PATRIMOINE DIFFUS	1 793 027 €	1 016 973 €	2 810 000 €	666 850 €	1 111 600 €	1 030 000 €
AP14	ENTRETIEN LOCAUX SERVICES MUNICIPAUX	1 320 724 €	679 276 €	2 000 000 €	530 234 €	786 000 €	425 000 €
AP15	EQUIPEMENTS SPORTIFS	3 046 003 €	2 588 848 €	5 634 851 €	565 860 €	2 480 000 €	2 572 000 €
AP16	BORNES AUTOMATIQUES DE CIRCULATION	260 737 €	29 263 €	290 000 €	194 281 €	65 000 €	30 000 €
AP17	RENOV THEATRE UNION	2 500 000 €	1 300 000 €	3 800 000 €	52 871 €	800 000 €	2 850 000 €
AP18	PRU LA BASTIDE RESIDENTIALISATION ET AQS	2 337 083 €	287 917 €	2 625 000 €	1 453 325 €	- €	1 171 677 €
AP19	PART FIN LOGEMENT SOCIAL - ancien dispositif	257 733 €	- €	257 733 €	103 230 €	95 440 €	49 000 €
AP20	PART FIN LOGEMENT SOCIAL - nouveau dispositif	400 000 €	- 207 530 €	192 470 €	44 619 €	- €	49 900 €
AP25	REHABILITATION DE FACADES CARPP - AP 2017	525 000 €	- 315 000 €	210 000 €	167 795 €	16 000 €	23 000 €
AP26	REHABILITATION CASERNE MARCEAU	750 000 €	- €	750 000 €	81 951 €	100 000 €	50 000 €
AP27	RENOVATION DES HALLES CENTRALES	5 800 000 €	400 000 €	6 200 000 €	926 244 €	4 084 800 €	504 000 €
AP29	GROUPE SCOLAIRE CONDORCET ROUSSILLON	5 300 000 €	- €	5 300 000 €	1 647 930 €	2 650 000 €	715 000 €
AP30	BORDS DE VIENNE	1 000 000 €	9 700 000 €	10 700 000 €	565 683 €	190 000 €	500 000 €
AP31	REFONTE RESTAURATION SCOLAIRE	1 500 000 €	12 500 000 €	14 000 000 €	49 475 €	525 000 €	730 000 €
AP32	REHABILITATION DE FACADES CARPP - AP 2018	190 000 €	81 500 €	271 500 €	65 382 €	45 000 €	47 000 €
AP33	PART FIN LOG SOCIAL	190 000 €	- €	190 000 €	- €	17 700 €	2 100 €
AP34	RENOVATION JARDINS HISTORIQUES	3 825 000 €	- €	3 825 000 €	669 305 €	1 300 000 €	150 000 €
AP35	PART FIN LOG SOCIAL 2018	190 000 €	- €	190 000 €	21 500 €	50 100 €	27 500 €
AP36	AMENAGEMENT LIZURAT	6 000 000 €	- €	6 000 000 €	- €	380 000 €	550 000 €
AP38	REHABILITATION DE FACADES CARPP	190 000 €	190 000 €	380 000 €	- €	72 000 €	160 000 €
AP39	RAVALEMENT OBLIGATOIRE	500 000 €	20 000 €	520 000 €	- €	300 000 €	213 000 €
AP41	VILLE CREATIVE UNESCO	267 500 €	132 500 €	400 000 €	- €	267 500 €	130 000 €
AP42	GRAND STADE BEAUBLANC	2 500 000 €	1 075 149 €	3 575 149 €	- €	2 075 000 €	1 430 000 €
AP43	PALAIS DES SPORTS	300 000 €	180 000 €	480 000 €	- €	277 000 €	195 000 €
AP44	CRECHES MUNICIPALES	265 000 €	355 000 €	620 000 €	- €	265 000 €	350 000 €
AP45	ETABLISSEMENTS CULTURELS	734 200 €	815 800 €	1 550 000 €	- €	734 200 €	708 000 €
AP46	ETABLISSEMENTS GERONTOLOGIQUES	230 000 €	230 000 €	460 000 €	- €	230 000 €	230 000 €
AP47	SECURITE PUBLIQUE	395 000 €	345 000 €	740 000 €	- €	395 000 €	345 000 €
AP48	SANTE	27 800 €	189 800 €	217 600 €	- €	27 800 €	145 800 €
AP49	ACCESSIBILITE ET HANDICAPS	500 000 €	467 400 €	967 400 €	- €	401 500 €	500 000 €
AP50	LOCAUX ET MOYENS MIS A DISPOSITION	163 500 €	161 500 €	325 000 €	- €	163 500 €	160 000 €
AP51	ECLAIRAGE PUBLIC	345 000 €	1 655 000 €	2 000 000 €	- €	345 000 €	1 605 000 €
AP52	ESPACE PUBLIC	2 919 000 €	1 681 000 €	4 600 000 €	- €	2 919 000 €	1 680 000 €
AP53	PRU 1	2 000 000 €	1 725 000 €	3 725 000 €	- €	1 727 380 €	1 959 442 €
AP54	NPRU	30 000 000 €	- €	30 000 000 €	- €	992 200 €	1 065 267 €
AP55	RU VALORISATION QUARTIER VIGENAL	200 000 €	- €	200 000 €	- €	70 000 €	- €
AP56	BEAUBLANC COUBERTIN	1 500 000 €	5 500 000 €	7 000 000 €	- €	400 000 €	1 848 000 €
AP57	HALLES ET MARCHES	13 000 €	253 030 €	266 030 €	- €	13 000 €	126 000 €
AP58	SITES FUNERAIRES	150 000 €	175 000 €	325 000 €	- €	150 000 €	150 000 €
AP59	TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE	216 000 €	784 000 €	1 000 000 €	- €	216 000 €	700 000 €
AP60	EQUIPEMENTS DIVERS PATRIMOINE MUNICIPAL	425 450 €	674 550 €	1 100 000 €	- €	425 450 €	548 250 €
AP61	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	2 455 000 €	2 545 000 €	5 000 000 €	- €	2 455 000 €	2 493 000 €
AP62	MATERIELS DE TRANSPORT	322 000 €	228 000 €	550 000 €	- €	322 000 €	222 000 €
AP63	AQUARIUM	- €	140 000 €	140 000 €	- €	- €	135 670 €
AP23	REHABILITATION DE FACADES CARPP - AP 2016	500 000 €	- 500 000 €	- €	209 717 €	- €	- €
AP21	SUBVENTIONS ECONOMIE D'ENERGIE	450 000 €	- 450 000 €	- €	- €	- €	- €
AP22	OPAH-RU - AP 2016	360 000 €	- 360 000 €	- €	3 931 €	- €	- €
AP24	OPAH-RU - AP 2017	570 000 €	- 570 000 €	- €	159 054 €	93 000 €	- €
AP28	OPAH-RU - AP 2018	350 000 €	- 350 000 €	- €	27 375 €	268 000 €	- €
AP37	OPAH-RU - AP 2019	300 000 €	- 300 000 €	- €	- €	75 000 €	- €
AP40	AMELIORATION DE L'HABITAT	175 750 €	- 175 750 €	- €	- €	175 750 €	- €
	TOTAL	120 523 834 €	50 108 099 €	170 631 933 €	20 976 224 €	43 384 120 €	37 844 606 €

2. Remboursement du capital de la dette :

La charge de remboursement en capital de la dette sera de 15 800 k€ (+ 1,9 % par rapport au BP 2019). L'impact du remboursement des emprunts sera donc relativement similaire. Cela s'explique par la stagnation attendue de l'encours de dette autour de 135 M€ au 1/1/2020.

La dette récupérable étant de 521 k€, la charge nette de remboursement du capital propre à la ville de Limoges est de 15 279 k€.

Les principaux indicateurs de dette connus sont ceux relatifs à l'encours de dette au 1^{er} janvier 2019 :

	Taux moyen	Durée vie moyenne	Répartition taux fixe/taux variable	Encours par habitant	Typologie Gissler**
Au 01/01/2019	2,13 %	5 ans 11 mois	TF 67 % TV 33 %	996 €	A 1

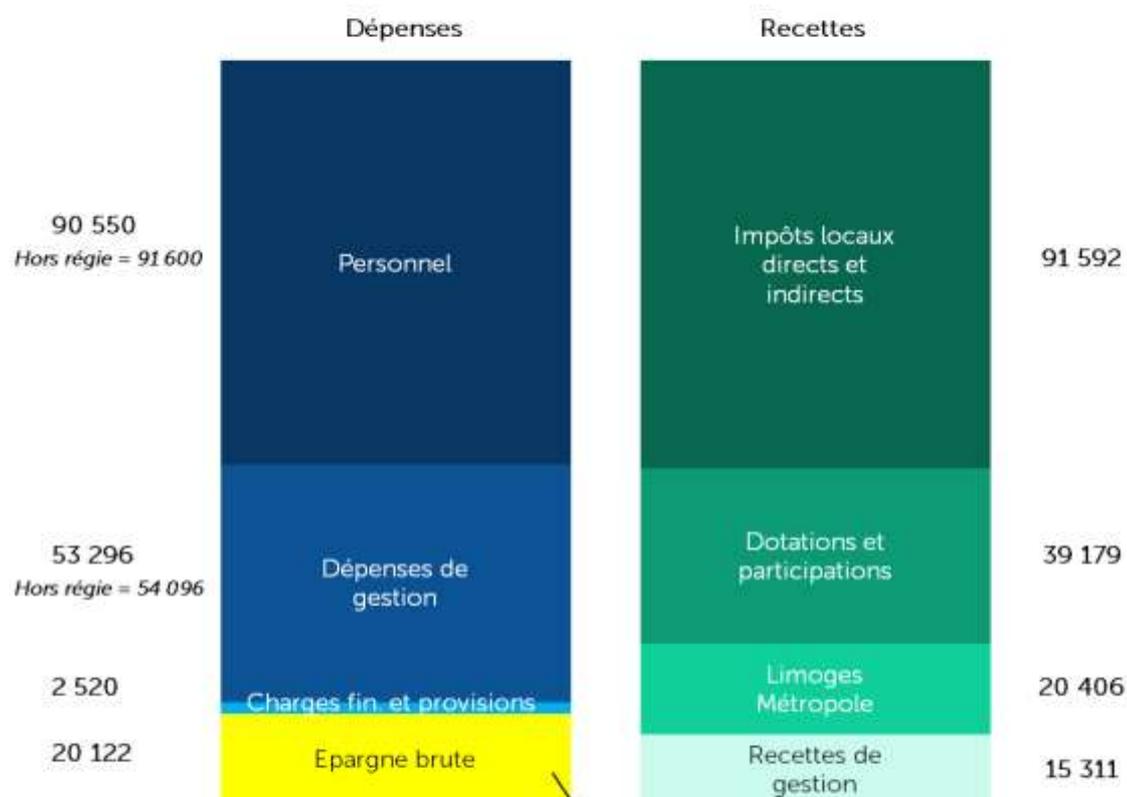
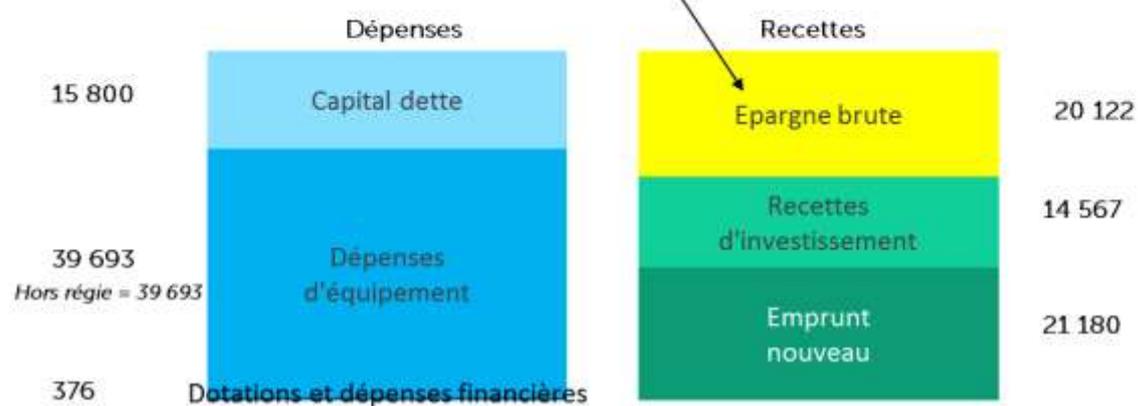
** A : Taux fixe ou variable simple – 1 : Indice de la Zone Euro

A l'issue de l'exercice 2019, la part des emprunts à taux fixe devrait être en recul par rapport à la situation à la clôture de l'exercice 2018. Cela s'explique par la volonté de profiter des taux d'intérêts particulièrement bas tout au long de l'année, notamment sur les taux variables. Les prévisions à court terme ne prévoyant pas de hausses significatives des taux, les derniers emprunts contractualisés à taux variable non flooré expliquent la baisse du taux moyen par rapport à début 2019. La dette dépourvue d'emprunts à risques ou structurés, fait néanmoins l'objet d'une gestion prospective rigoureuse avec l'appui d'un cabinet conseil.

EQUILIBRE GENERAL DU BUDGET PRINCIPAL

Budget Primitif 2020

(en milliers d'euros)

Equilibre budgétaireFONCTIONNEMENTINVESTISSEMENT

Le volume budgétaire 2020 au budget principal de la Ville est donc de 246 M€ :

Volume budgétaire BP 2020 du Budget Principal	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	148 215 727 €	20 321 894 €	166 487 621 €	2 050 000 €
	168 537 621 €		168 537 621 €	
INVESTISSEMENT	64 619 606 €	13 565 000 €	46 347 712 €	31 836 894 €
	78 184 606 €		78 184 606 €	
VOLUME BUDGETAIRE BP 2020	246 722 227 €		246 722 227 €	

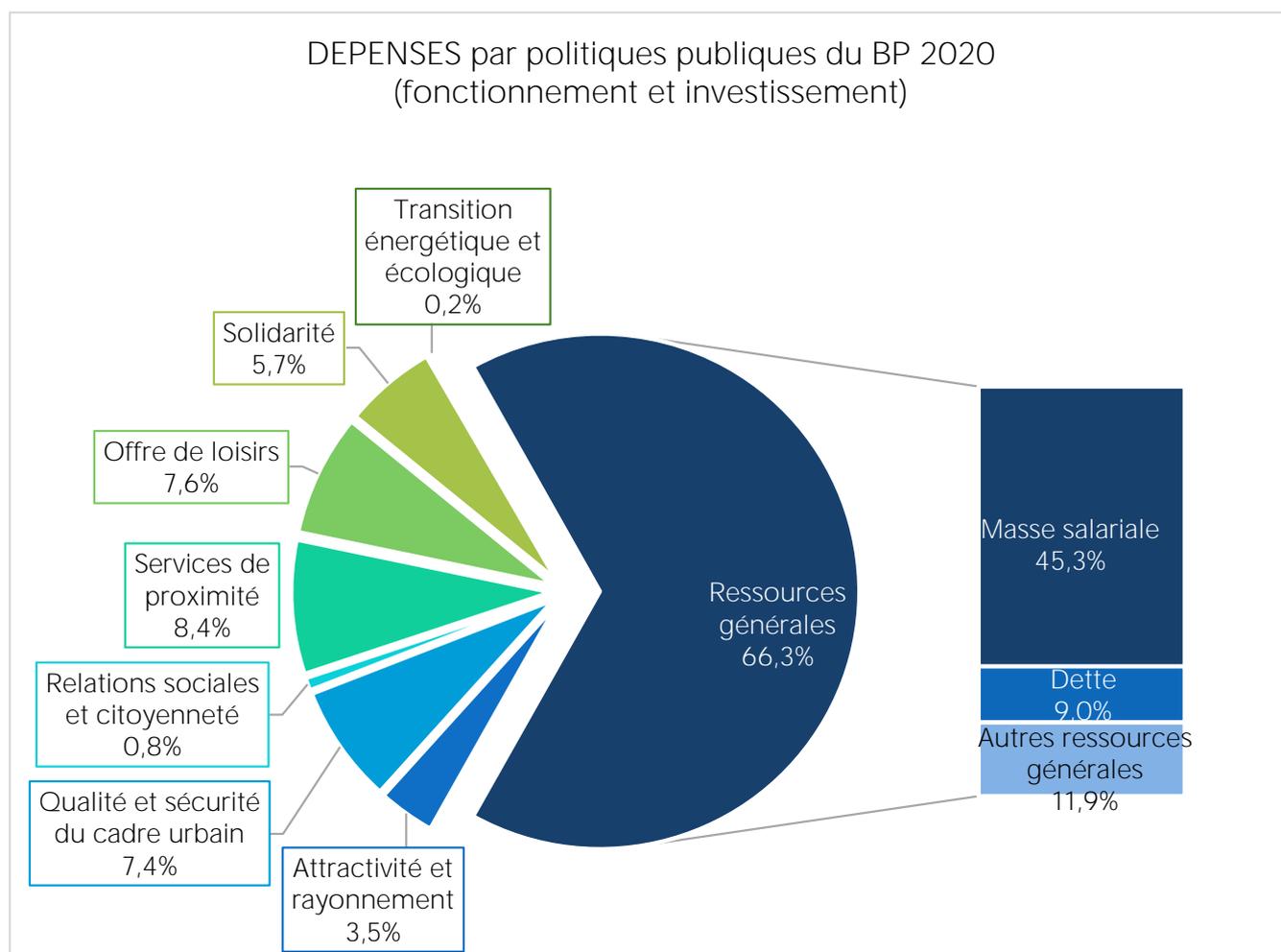
Rappel BP 2019 : volume budgétaire (tous mouvements confondus) : 259,2 M€

BUDGET PRIMITIF 2020
DU BUDGET PRINCIPAL

Le budget de la Ville est constitué d'une politique structurelle qui englobe les ressources générales et de sept politiques opérationnelles.

POLITIQUES PUBLIQUES du budget principal en k€ <i>Fonctionnement + Investissement</i>	RECETTES			DEPENSES		
	BP19 retraité CU	BP 2020	% évol	BP19 retraité CU	BP 2020	% évol
Ressources générales	178 187	176 443	-1 745	132 151	134 002	1 850
Attractivité et rayonnement	4 773	3 153	-1 620	12 571	7 142	-5 429
Qualité et sécurité du cadre urbain	8 543	8 390	-153	18 701	14 993	-3 708
Relations sociales et citoyenneté	277	212	-65	1 698	1 604	-94
Services de proximité	9 157	8 713	-444	18 089	16 996	-1 092
Offre de loisirs	3 358	3 218	-141	13 183	15 462	2 279
Solidarité	2 329	2 023	-306	9 911	11 610	1 699
Transition énergétique et écologique	19	83	64	340	426	86
TOTAL	206 644	202 235	-4 408	206 644	202 235	-4 408

DEPENSES par politiques publiques du BP 2020
(fonctionnement et investissement)



RESSOURCES GENERALES

Les ressources générales sont constituées de l'ensemble des recettes et dépenses, non affectables à une politique publique, permettant aux services municipaux de mettre en œuvre leurs actions et projets.

RESSOURCES GENERALES Budget principal en k€	RECETTES			évol	DEPENSES		
	BP19 retraité CU	BP 2020			BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>							
Ressources humaines	205	109	-96	91 900	92 985	1 085	
Finances	142 622	145 117	2 495	5 084	4 609	-475	
Moyens matériels	1 508	1 598	91	8 985	8 970	-15	
Flux physiques et électroniques	42	186	144	2 083	2 148	64	
Sécurité - Qualité				499	489	-10	
Communication	11	11	0	1 271	1 154	-117	
TOTAL	144 387	147 020	2 633	109 822	110 355	533	

RESSOURCES GENERALES Budget principal en k€	RECETTES			évol	DEPENSES		
	BP19 retraité CU	BP 2020			BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>							
Ressources humaines							
Finances	32 295	27 922	-4 373	15 505	16 175	670	
Moyens matériels	1 505	1 500	-5	4 019	4 717	698	
Flux physiques et électroniques				2 640	2 600	-40	
Sécurité - Qualité						0	
Communication				165	155	-10	
TOTAL	33 800	29 422	-4 378	22 329	23 647	1 318	

Gestion des ressources humaines

Les dépenses inscrites sur ce programme sont consacrées à plus de 98% à la masse salariale. Elle est évaluée à hauteur de 91 600 k€ pour 2020, soit une hausse de 1 100 k€ par rapport au budget 2019.

Ainsi que détaillé dans le DOB 2020, cette hausse résulte notamment :

- de l'application de la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et des Rémunérations (PPCR) sur le régime indemnitaire pour 159 k€.
- du déroulé de carrière des agents, avec 436 k€ prévus pour les avancements d'échelons et 164 k€ pour les avancements de grades.

L'effet report en année pleine des avancements 2019, représente un coût de 582 k€ au budget 2020.

- Les astreintes en 2020 sont revalorisées de 115 k€ par rapport à 2019.
- L'organisation des élections municipales en 2020 devrait représenter un coût de 250 k€.

Enfin, il n'est pas prévu de revalorisation des taux de charges patronales.

On trouve également dans ce programme :

- la participation de la Ville au Comité des Œuvres Sociales pour 605 k€
- les dépenses relatives à la formation du personnel (413 k€)
- les dépenses liées à l'organisation des recrutements et concours (42 k€)
- les indemnités versées aux régisseurs (16 k€)
- l'achat de vêtements de travail (193 k€)
- la maintenance des logiciels de gestion des ressources humaines (70 k€).

Divers remboursements de traitements et de charges s'inscrivent en recettes pour 109 k€.

Gestion des finances

C'est sur ce programme qu'est gérée la dette de la Ville, dont l'évolution prévisionnelle de l'encours est la suivante :

➤ Capital restant dû au 01/01/2019	135 483 k€
➤ Annuité en capital 2019	- 15 500 k€
➤ Tirages estimés nouveaux emprunts	16 000 k€

Capital restant dû prévisionnel au 01/01/2020 135 983 k€
Soit une variation prévisionnelle de **+ 0,4 %**.

Cette variation de 0,4% dépendra du tirage de l'emprunt en fin d'année 2019. Le montant de 16 000 k€ reste prévisionnel. Il devrait de toute manière être inférieur à celui de 2018 grâce à la recette exceptionnelle de 5 980 k€ de Beaublanc qui a permis de réduire fortement l'inscription d'emprunt au BS 2019.

En revanche, des taux d'intérêt qui demeurent faibles permettent de limiter la progression de l'annuité d'emprunt.

Annuités de dette en k€	BP 2019	BP 2020	Variation de BP à BP
Capital	15 500	15 800	+ 1,9 %
Intérêts	2 540	2 100	- 17,3 %
Annuité totale	18 040	17 900	- 0,8 %

Les principaux autres postes de dépenses concernent la taxe foncière pour 1 010 k€ et le coût du dégrèvement sur la THLV pour 100 k€.

Une sommes de 300 k€ est inscrite en dépenses imprévues.

Ce programme enregistre également les principales recettes de la Ville liées à la fiscalité, aux diverses dotations et à la participation de Limoges Métropole. A ces recettes déjà commentées plus haut, s'ajoutent les remboursements de charges par les budgets annexes et la Caisse des Ecoles pour 1 471 k€.

Gestion des moyens matériels de la Collectivité

Ce programme regroupe les dépenses liées au fonctionnement des services.

Ces dépenses sont en légère augmentation par rapport à 2019 (+1,3%). La forte augmentation du coût de l'énergie (+ 430 k€) devrait être compensée pour partie, par des économies réalisées sur les achats de consommables (-306 k€) et les frais de maintenance (- 22 k€).

En ce qui concerne l'investissement, les principales dépenses concernent les acquisitions foncières de la Ville pour 550 k€, les travaux de réhabilitation des façades de l'Hôtel de Ville pour 550 k€ de travaux et 110 k€ de frais d'études, la démolition des immeubles Coubertin pour 1 440 k€ et les travaux sur le patrimoine municipal pour 1 200 k€.

L'achat et le renouvellement des équipements, du matériel et du mobilier est prévu à hauteur de 158 k€.

Ce programme enregistre les recettes principalement liées aux revenus d'immeubles pour 757 k€ et les achats remboursés au magasin général par les budgets annexes et le CCAS pour 820 k€.

Les produits des cessions d'immobilisations sont inscrits pour 1 500 k€. L'ajustement de l'inventaire avec le comptable n'étant pas finalisé, la somme est identique à 2019.

Gestion des flux physiques et électroniques

Les principales dépenses de fonctionnement de ce programme concernent la location de diverses licences informatiques pour un montant de 312 k€ et 260k€ sont prévus pour la maintenance des logiciels.

Autres postes importants ; le carburant avec 484 k€ et les frais de télécommunication pour 252 k€.

En investissement, il est prévu principalement 660 k€ d'achat de matériels et d'équipements informatiques.

L'achat de véhicules thermiques est valorisé à hauteur de 100 k€, la priorité étant donnée dans la mesure du possible, au renouvellement du parc auto par des véhicules électriques.

Certaines de ces dépenses sont en partie compensées par des remboursements du CCAS et de la Caisse des Ecoles pour un montant de 144 k€.

Sécurisation de l'action municipale et démarche qualité

L'assurance des bâtiments, de la flotte automobile et la responsabilité civile de la Ville représentent un coût de 423 k€.

Le recours à des professionnels pour des expertises, des conseils ou pour défendre les intérêts de la Ville est prévu pour 50 k€.

Communication

Ce programme regroupe l'ensemble des actions de communication sur le fonctionnement et l'offre de services de la Ville – service de presse, Magazine Municipal, ateliers d'éditions, service audiovisuel, annonces pour les manifestations culturelles et sportives, conception de documents pour les services, programmations des CCM, retransmission des séances du Conseil municipal – pour un montant total de 1 154 k€.

Il est également prévu 155 k€ pour divers achats de matériel.

POLITIQUE « ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT »

L'objectif est de développer les facteurs d'attractivité et le rayonnement de la Ville pour gagner en vitalité démographique et économique. Sept leviers ont été identifiés constituant sept programmes budgétaires.

ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>						
Liaisons rapides				36	21	-15
Arts du feu	96		-96	283	260	-23
Université				133	70	-63
International				41	26	-15
Commerce	1 280	1 590	309	1 004	900	-104
Patrimoines	173	188	16	597	598	2
Evènementiel	205	273	68	3 027	2 475	-552
TOTAL	1 754	2 051	297	5 119	4 349	-770

ATTRACTIVITE ET RAYONNEMENT Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>						
Liaisons rapides						
Arts du feu				228	130	-98
Université						
International						
Commerce	1 497	718	-779	4 185	630	-3 555
Patrimoines	55	384	329	677	392	-285
Evènementiel	1 466		-1 466	2 362	1 641	-722
TOTAL	3 019	1 102	-1 917	7 451	2 793	-4 659

Amélioration des liaisons rapides

Ce programme reprend la participation de la Ville au développement du très haut débit avec une subvention de 20 k€ versée au Syndicat Mixte DORSAL.

Valorisation de l'identité céramique et des arts du feu

La valorisation de la porcelaine et des arts du feu est principalement représentée par les actions en rapport avec le label UNESCO et le positionnement de Limoges Ville Créative pour 125 k€.

Ainsi Limoges accueillera et organisera la réunion UNESCO du Cluster Folk Arts and Craft à Limoges au 2^{ème} semestre 2020.

Des crédits sont également nécessaires pour le développement du partenariat avec Alba, Burgos (Septembre, octobre 2020), ou encore le projet Conservatoire avec une ville créative UNESCO catégorie Musique (dernier semestre 2020).

Il est également prévu le déplacement d'une délégation de la Ville de Limoges à l'Assemblée Générale de l'UNESCO à Santos, au Brésil, en avril 2020.

Dans le cadre de la « Route Européenne de la Céramique », il est prévu un déplacement l'Assemblée Générale à Faenza en août 2020 et à la commission scientifique annuelle.

Les subventions versées aux organismes professionnels des arts du feu sont valorisées à hauteur de 40 k€.

Un acompte à verser pour préparer l'édition 2021 de Toques et Porcelaine mobilisera 90 k€.

Enfin en investissement, il est prévu 125 k€ pour l'achat ou la réalisation d'œuvres en céramique dans le cadre de l'intégration de la porcelaine dans le mobilier urbain.

Renforcement du potentiel et de la réputation de l'Université

Ce programme comprend le soutien à la Fondation de l'Université pour 50 k€ et la subvention annuelle versée au Centre de Droit et d'Economie du Sport pour 20 k€.

Amélioration de la réputation de la Ville à l'international

Les jumelages sont au cœur de ce programme avec 10 k€ inscrits pour l'accueil des différentes délégations. Il est prévu également des aides à la mobilité internationale des jeunes et aux initiatives citoyennes via des subventions à hauteur de 9 k€.

Accompagnement et soutien à l'offre commerciale

Les principaux investissements sur ce programme concernent la fin des travaux de rénovation des halles centrales pour un montant de 500 k€. En contrepartie, la Ville devrait percevoir le solde des subventions prévues pour ce chantier d'envergure pour un montant de 718 k€.

Il est prévu de renouveler les décorations de Noël et quelques chalets pour un montant de 120 k€.

Les dépenses de fonctionnement de ce programme concernent principalement l'organisation du Forum de l'achat public pour 235 k€ et les diverses animations en centre-ville, notamment pour la période des fêtes de fin d'année pour 321 k€.

On retrouve également dans ce programme, la subvention versée par la Ville pour le fonctionnement du Parc de Expositions pour 118 k€ et le coût de l'enlèvement des déchets pour un montant de 45 k€.

Enfin, une étude en faveur du développement de l'offre commerciale dans le cadre de l'opération Cœur de Ville est inscrite à hauteur de 50 k€.

Valorisation des patrimoines

Ce programme comprend en fonctionnement, principalement le coût de la mise en valeur du patrimoine de la Ville (20 k€ pour l'éclairage), la participation à l'Office de Tourisme pour des activités pédagogiques dans le cadre de Ville d'Art et d'Histoire pour 180 k€, le nettoyage et la maintenance des locaux pour 127 k€, la rémunération d'intervenants pour 67 k€, le transport d'œuvres pour 38 k€ et l'assurance des œuvres exposées au musée des beaux-arts pour 25 k€.

Les travaux sur le patrimoine culturel sont inscrits à hauteur de 207 k€ dont 120 k€ pour le Pavillon du Verdurier.

Des crédits sont également prévus pour la réalisation d'études sur les bâtiments pour 46 k€, pour l'achat d'œuvres d'art pour 36 k€ et leur restauration pour 22 k€, ainsi que l'acquisition de mobiliers et de matériels d'exposition pour 65 k€.

Les recettes enregistrées sur ce programme proviennent des subventions de l'Etat et de la Région pour 43 k€, de la participation de l'Office de Tourisme à Ville d'art et d'histoire pour 55 k€ et du produit des entrées et diverses recettes pour 86 k€.

Dans le cadre de la rénovation des façades de l'Hôtel de Ville, des subventions sont inscrites en recettes d'investissement pour un montant de 334 k€.

Événementiel

Les dépenses d'investissement concernent la fin de mission de la maîtrise d'œuvre des travaux du stade de Beaublanc pour 200 k€. Sont également prévus pour Beaublanc, des travaux sur les réseaux électriques et sur la sonorisation des salons de réception pour 205 k€, ainsi que 25 k€ pour la réfection partielle du système d'arrosage de la pelouse.

La reprise de l'étanchéité du Palais des Sports qui devait être réalisée en 2019, le sera en 2020. Elle est valorisée à hauteur de 150 k€.

Les dépenses de fonctionnement de ce programme reprennent le coût des contrats d'objectif et le soutien aux grands clubs pour 1 851 k€, les subventions versées dans le cadre de l'organisation des grands événements sportifs comme l'Open BLS, le Tour du Limousin ou la Cyclo Alain Dufraisse pour 182 k€.

Sont également prévus 49 k€ pour l'organisation du carnaval et 52 k€ pour les festivités du 14 juillet.

Le coût d'exploitation du stade de Beaublanc en année pleine est estimé à 179 k€.

La redevance d'occupation et la location du Palais des Sports devraient engendrer une recette de 140 k€. Pour le stade de Beaublanc, il est prévu 115 k€ pour la redevance d'occupation et la location des salles de réception.

POLITIQUE « QUALITE ET SECURITE DU CADRE URBAIN »

Six programmes concourent à l'atteinte de l'objectif de cette politique, qui est d'assurer un cadre urbain de qualité, maîtrisé et sécurisé.

QUALITE ET SECURITE DU CADRE URBAIN Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>						
Espaces naturels	50	55	5	704	700	-4
Sécurité publique	0	10	10	220	179	-41
Nuisances urbaines	20	17	-4	469	479	10
Risques environnementaux	690	690	0	172	146	-26
Espace public	4 600	4 123	-477	2 819	3 097	278
Rénovation immobilière				28	28	0
TOTAL	5 360	4 895	-465	4 412	4 629	217

QUALITE ET SECURITE DU CADRE URBAIN Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>						
Espaces naturels				2 986	2 310	-676
Sécurité publique				395	345	-50
Nuisances urbaines				8	8	0
Risques environnementaux				10	10	0
Espace public	3 183	3 496	313	10 458	7 249	-3 209
Rénovation immobilière				433	443	10
TOTAL	3 183	3 496	313	14 290	10 365	-3 925

Gestion des espaces naturels

Un budget de 700 k€ est prévu pour le fonctionnement des espaces verts. Ces dépenses concernent l'entretien des terrains, des fontaines, des aires de jeux, des passerelles, les contrôles et analyses, la location de nacelles et d'engins, le traitement des déchets, l'arrosage, le chauffage des serres et des bâtiments techniques. Ces crédits sont en baisse grâce à la diminution du coût de traitement des déchets.

Comme chaque année, les principaux investissements sur ce programme concernent la rénovation des aires de jeux pour 250 k€, l'achat de matériels et d'équipements pour 350 k€, la rénovation et l'entretien des parcs et jardins pour 550 k€.

Un montant de 480 k€ sera consacré aux aménagements prévus autour du lac d'Uzurat et 400 k€ sont réservés pour la création de retenues d'eau qui devraient permettre à terme de faire baisser la consommation d'eau de la Ville.

En recette, sont prévus 50 k€ en fonctionnement concernant une participation à l'emploi de personnes en insertion.

Contribution à la sécurité publique

Pour 2020, les principales dépenses de fonctionnement concernent l'entretien et la maintenance du matériel de défense incendie pour 45 k€ et la maintenance du matériel de vidéo-protection pour 50 k€.

De plus, 54 k€ sont inscrits pour les actions de prévention de la délinquance ainsi que les subventions aux associations impliquées dans la médiation et la responsabilisation des jeunes et de leurs familles.

Les investissements concernent le déploiement de la vidéo-protection pour 205 k€, l'achat de deux véhicules de police pour 30 k€, l'acquisition de bornes incendie pour 30 k€ et divers matériels de police pour 150 k€.

Lutte contre les nuisances urbaines

Ce programme regroupe les dépenses suivantes :

- 355 k€ pour la location des sanisettes.
- Service de fourrière du Refuge du Mas du Loup : 87 k€.
- Hygiène et santé : désinfection, dératisation, éducation sonore, achat et entretien des appareils de mesure : 27 k€.
- Enlèvement des graffitis sur les façades : 10 k€.

Les recettes attendues sur ce programme concernent les produits des sanisettes, les prestations de lutte contre les nuisibles pour un total de 20 k€.

Il est prévu en investissement 7,5 k€ pour l'achat de matériel de désinfection et de sonométrie.

Prévention des risques environnementaux

Ce programme comprend une subvention exceptionnelle versée au Laboratoire d'analyses des eaux pour 80 k€.

Par ailleurs, 66 k€ sont alloués pour la prise en charge de prestations diverses telles qu'analyses de laboratoire, diagnostics techniques immobiliers, mesures de radon dans les écoles et les lieux ouverts au public, travaux sécuritaires d'office sont également programmés.

La Dotation Générale de Décentralisation Hygiène est la principale recette de ce programme. Elle s'élève comme l'année passée à 688 k€.

Les principaux investissements concernent du matériel et équipements pour 7 k€.

Aménagement de l'espace public

Les dépenses de fonctionnement de ce programme concernent pour partie le coût de la gestion du stationnement de surface. Un montant de 375 k€ est inscrit pour la maintenance et la gestion des horodateurs et 75 k€ sont prévus pour les coûts de la gestion du forfait post stationnement.

Le stationnement est générateur de recettes conséquentes évaluées à 3 200 k€ sur les recettes des horodateurs. En revanche, le produit du forfait post stationnement est revu à la baisse par rapport à l'année précédente : il est estimé à 560 k€ en fonction des recettes constatées jusqu'à présent (1 000 k€ étaient prévus en 2019).

La taxe d'occupation temporaire devrait rapporter 140 k€ à la Ville et les diverses redevances d'occupation du domaine public 176 k€.

Ce programme regroupe également les dépenses liées à l'éclairage public. En fonctionnement, de la même manière que l'année précédente, 700 k€ sont prévus pour l'entretien du réseau. Le coût de la consommation électrique du réseau est évalué à 1 700 k€.

La Ville poursuit ses travaux d'effacement de réseaux pour un montant de 500 k€ et de modernisation de son éclairage public pour 900 k€ avec comme objectif la réalisation d'économies d'énergie à moyen terme.

Ce programme reprend des investissements conséquents comme la poursuite des travaux de la place de la République pour 3 687 k€ pour lesquels sont attendues d'importantes subventions à hauteur de 3 256 k€.

L'indemnité versée aux commerçants en dédommagement d'une éventuelle perte d'activité liée aux travaux de réaménagement de la place de la République est réinscrite en 2020 à hauteur de 200 k€.

Des crédits sont également inscrits pour les aménagements des bords de Vienne à hauteur de 500 k€ et il est prévu 350 k€ pour le secteur Beaublanc Coubertin.

[Reconquête du centre-ville par la rénovation immobilière](#)

Les dépenses de ce programme s'inscrivent dans une volonté de redynamisation du centre-ville et concernent la Campagne d'Aide à la Réhabilitation et à la Protection du Patrimoine (CARPP) pour 470 k€ en 2020.

POLITIQUE « RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETE »

Cette politique vise à faciliter les relations sociales, assurer la démocratie municipale et favoriser les conduites citoyennes.

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>						
Nouveaux résidants						
Accueil des usagers	20	15	-5	256	245	-11
Vie démocratique	64	0	-64	1 045	1 067	22
Citoyenneté	51	61	10	69	67	-2
Vie associative	142	135	-7	42	23	-19
TOTAL	277	211	-66	1 412	1 402	-10

RELATIONS SOCIALES ET CITOYENNETE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>						
Nouveaux résidants						
Accueil des usagers						
Vie démocratique						
Citoyenneté				100	50	-50
Vie associative		1	1	186	152	-34
TOTAL	0	1	1	286	202	-84

Gestion administrative de l'accueil des usagers

Les dépenses de ce programme concernent les frais d'affranchissement pour un montant de 229 k€. La maintenance des bornes interactives représente 7 k€ et les fournitures administratives 9 k€.

En contrepartie, 13 k€ de recettes proviennent du remboursement de frais d'affranchissement par les budgets annexes et par le Comité des Œuvres Sociales de la Ville.

Vie démocratique

Ce programme regroupe les frais de fonctionnement des groupes d'élus et des instances municipales : indemnités, formations, retranscriptions et envois des documents du Conseil Municipal, adhésion aux associations d'élus...

La Ville ne met plus d'agent à la disposition de l'Association des Maires de France. En conséquence, les 64 k€ inscrits en recette en 2019, ne sont plus budgétés.

Promotion d'une citoyenneté active

Les dépenses de fonctionnement de ce programme sont liées au frais de fonctionnement des antennes Mairie et du Conseil Municipal des enfants. Les frais de location, de nettoyage et d'entretien s'élèvent à 59 k€.

Un montant de 8 k€ est réservé à l'organisation des cérémonies officielles.

Les principaux travaux prévus concerneront les antennes Mairie pour 50 k€.

Les recettes de ce programme proviennent de la dotation de recensement pour 26 k€, de l'indemnité pour l'agence postale de la mairie annexe de Beaune les Mines pour 12 k€ et du remboursement pour l'organisation des élections municipale pour 23 k€.

Soutien à la vie associative

Les dépenses de fonctionnement sont principalement des subventions versées au secteur associatif pour un montant de 19 k€.

Les recettes sont générées par la location de salles pour 100 k€ et par le loyer de la maison des associations pour 35 k€.

Les travaux inscrits concerneront la mise aux normes des espaces associatifs comme par exemple Charles Sylvestre, pour un montant de 133 k€, l'acquisition de matériels pour les salles municipales pour 10 k€ et un logiciel de gestion de l'occupation des salles pour 5 k€.

POLITIQUE « SERVICES DE PROXIMITE »

Sept programmes étayent cette politique qui se doit d'assurer aux habitants des services de proximité tout au long de leur vie.

SERVICES DE PROXIMITE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>						
Actes administratifs	68	76	8	35	33	-2
Santé	215	226	11	187	181	-7
Petite enfance	6 872	6 862	-9	646	547	-99
Réussite éducative	1 042	712	-330	10 442	10 352	-90
Education artistique	300	300	0	197	106	-91
Séniors	399	187	-211	140	173	33
Opérations funéraires	262	218	-44	27	28	1
TOTAL	9 157	8 582	-575	11 673	11 420	-253

SERVICES DE PROXIMITE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>						
Actes administratifs						
Santé				10	128	118
Petite enfance		40	40	265	350	85
Réussite éducative		92	92	5 686	4 595	-1 091
Education artistique				74	123	49
Séniors				230	230	0
Opérations funéraires				150	150	0
TOTAL	0	132	132	6 415	5 576	-839

Gestion des actes administratifs

Ce programme reprend le coût de fonctionnement de l'état civil, le traitement dématérialisé des demandes de cartes d'identité et la numérisation des actes dans le cadre du dispositif de modernisation de l'Etat COMEDec. Les dépenses prévues se montent à 33 k€, dont 20 k€ de maintenance de logiciel.

Les recettes de ce programme sont constituées de la dotation annuelle pour les titres sécurisés de 60 k€ et par la dotation pour les demandes des notaires traitées via COMEDec pour 16 k€.

Participation à des actions d'amélioration de la santé des habitants

L'achat de vaccins est programmé à hauteur de 119 k€.

Le coût de l'entretien et de la maintenance des défibrillateurs est évalué à 19 k€. Il est également prévu d'acquérir des accessoires nécessaires à leur utilisation pour un montant de 11 k€. Diverses actions liées à la santé sont prévues dans le cadre de Limoges ville citoyenne pour un coût de 10 k€.

En contrepartie, les recettes générées par la vaccination sont évaluées à 150 k€. Les subventions liées à cette activité sont inscrites à hauteur de 56 k€ et un remboursement de la CPAM est prévu pour 6 k€. De plus, une subvention de 14 k€ est attendue dans le cadre du contrat local de santé.

Les investissements concernent principalement l'achat de défibrillateurs pour un montant de 125 k€.

Accueil de la petite enfance

Les dépenses de ce programme sont liées au fonctionnement des crèches.

Elles regroupent principalement les dépenses liées à l'alimentation pour 200 k€, les analyses alimentaires pour 8 k€, les dépenses d'hygiène et le linge pour 56 k€, ainsi que l'achat de jouets pour 12 k€. Un montant de 25 k€ est prévu pour la maintenance des locaux et le coût de l'enlèvement des déchets est estimé à 18 k€.

Elles prennent également la forme de subventions versées aux crèches privées et relais d'assistantes maternelles pour 153 k€.

Les recettes sont constituées par la participation CAF de 5 150 k€, la participation de la MSA de 42 k€ et les produits des crèches et des haltes jeux estimés à 1 670 k€.

Contribution à la réussite éducative

La principale dépense de fonctionnement de ce programme est la participation de la Ville au fonctionnement de la Caisse des Ecoles.

Elle est inscrite à hauteur de 8 800 k€, soit une diminution de 200 k€ par rapport à 2019. Des économies de gestion sont ainsi envisagées à la Caisse des Ecoles, en cohérence avec les objectifs affichés au budget principal.

La contribution obligatoire aux écoles privées est inscrite pour 475 k€. Les autres dépenses sont essentiellement liées à l'entretien et la maintenance des écoles et

restaurants scolaires pour 264 k€, dont 100 k€ de maintenance de photocopieurs.

On retrouve dans ce programme les dépenses de fournitures scolaires pour 150 k€, l'achat de livres pour 92 k€, l'achat de jouets pour 50 k€ et le coût des sorties scolaires pour 92 k€.

Il est inscrit également 170 k€ pour la location de préfabriqués liés aux travaux réalisés dans les écoles, notamment pour l'école Condorcet Roussillon.

Les recettes attendues sur ce programme concernent le reversement de la Caisse des Ecoles correspondant à des frais de personnel et diverses charges administratives pour 700 k€ et des remboursements d'assurances liés à des sinistres sur les écoles pour 10 k€.

Les investissements inscrits dans ce programme concernent principalement les grands travaux menés dans les écoles pour 3 570 k€, dont 700 k€ pour l'école Condorcet Roussillon et 380 k€ pour la restauration scolaire.

Les crédits dédiés à l'achat de matériels et d'équipements se montent à 910 k€, dont 350 k€ pour la restauration scolaire.

Participation à l'éducation artistique

Sur ce programme sont inscrites les dépenses concernant les frais structurels du Conservatoire à Rayonnement Régional comme l'achat de fournitures pour 30 k€, l'entretien du matériel et des instruments pour 32 k€ ou les frais de nettoyage des locaux pour 24 k€.

Il est également prévu une subvention de 20 k€ au profit de l'École Nationale Supérieure d'Art d'Aubusson (ENSA).

Les recettes sont assurées par l'aide de l'Etat à l'enseignement musical pour 115 k€, les droits d'inscription pour 160 k€ et la location d'instruments pour 23 k€.

Divers travaux sont prévus pour 50 k€ et une étude sur la création d'une salle de danse est programmée pour 60 k€.

Amélioration de la vie des seniors

Ce programme reprend les dépenses d'entretien des RAM Durkheim et Cervières ainsi que celui de l'EHPAD Marcel Faure, dont la Ville est propriétaire.

A cet effet, un montant de 50 k€ est inscrit, ainsi que la constitution de la provision

annuelle de grosses réparations pour ces établissements d'un montant de 50 k€.

Il est inscrit également 23 k€ de travaux pour les clubs seniors.

En recette, les redevances versées par les établissements gérontologiques sont valorisées à hauteur de 137 k€ et il est prévu également une reprise sur PGR de 50 k€ se référant aux travaux d'entretien de l'année précédente.

En investissement, des travaux de gros œuvre sont prévus sur la Résidence d'Autonomie Municipale (RAM) Durkheim pour 108 k€ et sur la RAM Cervières pour 105 k€.

Gestion des opérations funéraires

L'entretien des cimetières et du columbarium relève de la compétence du budget général. Sont donc prévues les dépenses liées au traitement des déchets, à la maintenance des bornes informatiques, au nettoyage du site pour un montant de 28 k€.

En recettes sont comptabilisés le produit des concessions pour 115 k€ et le loyer versé par les budgets annexes du Crématorium et des Pompes Funèbres pour l'occupation de bâtiments mis à leur disposition, pour 101 k€.

En ce qui concerne les travaux, il est inscrit 70 k€ pour l'étude et la mise en place de la climatisation dans les bâtiments funéraires.

POLITIQUE « OFFRE DE LOISIRS »

Cette politique répond à la nécessité d'animer le territoire, de créer du lien social en proposant une offre de loisirs adaptée à la diversité des publics et à l'évolution des pratiques.

OFFRE DE LOISIRS Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>						
Offre culturelle	2 407	2 381	-27	7 817	7 819	2
Sports	601	467	-134	1 285	1 262	-24
Loisirs	350	320	-30	82	69	-13
TOTAL	3 358	3 168	-191	9 184	9 149	-35

OFFRE DE LOISIRS Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>						
Offre culturelle			0	1 456	3 501	2 045
Sports		50	50	2 480	2 572	92
Loisirs			0	64	240	176
TOTAL	0	50	50	3 999	6 313	2 313

Offre culturelle

La Ville maintiendra en 2020 une offre culturelle conséquente avec de grands évènements, mais aussi une grande diversité de programmations.

Les dépenses de fonctionnement de ce programme concernent l'offre documentaire et culturelle de la BFM pour 605 k€ mais aussi la maintenance et l'entretien des bâtiments et des équipements pour 266 k€.

Sont inscrits également 654 k€ de crédits pour le soutien apporté aux associations culturelles.

La subvention d'équilibre versée à l'Opéra de Limoges est identique à 2019, soit 5 300 k€. En contrepartie, l'Opéra reversera à la Ville un loyer, la masse salariale des agents statutaires mis à disposition par la Ville et diverses prestations pour 1 915 k€.

L'organisation de la fête du livre « Lire à Limoges » est programmée pour 340 k€.

La scène conventionnée de danse contemporaine bénéficiera d'une enveloppe de 233 k€.

Des crédits de 278 k€ sont inscrits pour le fonctionnement des CCM et leur programmation

Les recettes autres que le reversement de l'Opéra sont essentiellement des subventions pour 186 k€ et 280 k€ de location de salles, de vente d'ouvrage et de billetterie.

Les travaux prévus pour le théâtre de l'Union sont valorisés à hauteur de 2 850 k€.

Un montant de 256 k€ est prévu pour divers travaux sur le patrimoine culturel de la Ville et 50 k€ sont inscrits pour mener une étude sur le CCM Jean Moulin.

Pratique du sport

Ce programme concerne en premier lieu les dépenses liées à l'exploitation des équipements sportifs municipaux.

A cet effet, une enveloppe de 712 k€ est prévue pour le fonctionnement et l'entretien des piscines, des gymnases, des terrains de sport, de la patinoire, du boulodrome et de la base nautique.

Les autres dépenses de fonctionnement concernent les subventions versées au Golf municipal en compensation de la réduction des tarifs proposés aux clubs et aux scolaires pour 100 k€, au délégataire de la patinoire dans le cadre de la compensation financière pour occupation de la glace par les clubs et les scolaires pour 122 k€ et aux divers clubs sportifs et associations pour 309 k€.

Les crédits inscrits au budget 2020 concernent divers travaux sur les équipements sportifs pour 470 k€, dont 200 k€ pour le gymnase de Landouge.

Sont également prévus des crédits d'un montant de 155 k€ pour diverses études. Cela concerne par exemple un terrain de BMX, le Skate Parc d'Orsay et la piscine Saint Lazare.

Un montant de 200 k€ est réservé au renouvellement des équipements sportifs.

Ce programme enregistre en recette principalement le produit des redevances et des droits d'accès aux différents équipements pour 257 k€ et d'autre part aux remboursements de frais de fonctionnement des équipements mis à disposition pour 67 k€. S'y ajoute la participation de la Région à la maintenance des équipements sportifs utilisés par les lycéens pour un montant estimé à 140 k€.

Offre de loisirs et d'activités partagées

Ce programme reprend en fonctionnement les dépenses consacrées aux ateliers proposés par les Centres culturels municipaux pour 69 k€.

Pour la part investissement, il s'agit de frais d'études concernant l'accueil de loisir pour 80 k€ et la création d'un aquarium pour 136 k€.

Les redevances viennent financer ce programme à hauteur de 320 k€.

POLITIQUE « SOLIDARITE »

Cette politique a pour objectif, à travers six programmes, de lutter contre les ruptures sociales et les ségrégations physiques et territoriales.

SOLIDARITE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>						
Insertion professionnelle						
Solidarité				4 863	5 543	680
Logement social	100		-100			
Amélioration de l'habitat	0	0	0	419	271	-148
Aménagement des quartiers	28	58	30	112	91	-21
Vie des quartiers	375	504	129	986	881	-105
Handicaps			0	2	0	-1
TOTAL	503	561	58	6 381	6 785	404

SOLIDARITE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>						
Insertion professionnelle						
Solidarité				2	2	0
Logement social				163	129	-35
Amélioration de l'habitat				126		-126
Aménagement des quartiers	1 826	1 462	-364	2 700	4 096	1 397
Vie des quartiers				140	100	-40
Handicaps				400	499	99
TOTAL	1 826	1 462	-364	3 530	4 825	1 295

Actions en faveur de la solidarité

La principale dépense de ce programme est la subvention versée au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Elle a été augmentée au budget supplémentaire 2019 pour répondre aux besoins du CCAS concernant la prise en charge d'agents en reclassement, cette dépense ne pouvant pas être assumée par les établissements gérontologiques. Elle sera reconduite en 2020 sur les mêmes bases qu'au BS 2019, soit 5 380 k€.

La Ville subventionne également des associations qui œuvrent dans les secteurs du social, de la santé et du handicap pour 163 k€.

Contribution au logement social

Les dépenses de ce programme sont pour l'essentiel constituées des participations financières de la Ville au logement social pour 128 k€.

Amélioration de l'habitat

Il s'agit principalement de l'Animation OPAH RU pour l'amélioration de l'habitat indigne, assurée par la Ville pour le compte de la Communauté Urbaine, et la rénovation énergétique pour 260 k€.

Aménagement des quartiers

L'aménagement des quartiers est repris dans le cadre du Programme de Rénovation Urbain (PRU) pour 3 131 k€ :

- 1 697 k€ sur La Bastide, dont des travaux de résidentialisation pour 1 172 k€ et la concession commerciale confiée à la SELI pour 525 k€.
- Toujours sur La Bastide, la Ville prévoit de verser une subvention à Limoges Métropole pour les travaux sur le parvis de l'école allée Manet pour 660 k€ et un montant de 230 k€ est alloué aux travaux concernant l'entrée de La Bastide.
- Un montant de 80 k€ est prévu pour l'achat d'équipements pour le Pôle enfance.

La Ville a également inscrit 300 k€ de crédits pour l'installation des services techniques municipaux au pôle de services de La Bastide.

Dans le cadre du NPRU, 1 065 k€ de crédits d'équipement sont prévus concernant notamment :

- 550 k€ au Val de l'Aurence pour l'aménagement du site des tours en étoile.
- 140 k€ sur des études de faisabilité sur les groupes scolaires de Beaubreuil et de L'Aurence.

Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 994 k€ par l'ANRU, mais aussi par Limoges Métropole pour 302 k€.

Vie des quartiers

Ce programme est constitué de :

- Subventions aux structures de quartiers à caractère social pour 790 k€.
- Diverses dépenses comme les frais de location ou les frais d'animation pour 125 k€.
- Travaux concernant les jardins familiaux dont 10 k€ pour leur réaménagement, 20 k€ pour l'acquisition de citernes et 70 k€ pour la construction d'un local.

Les recettes proviennent des loyers et du produit de la location des espaces associatifs de quartiers pour 43 k€ et de diverses subventions, notamment de la CAF pour 461 k€.

Action en faveur du handicap

Dans ce programme, d'importants travaux de mise en accessibilité de bâtiments consacrés à la jeunesse, au sport ou à la culture sont programmés en 2020 pour un montant de 498 k€.

POLITIQUE « TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE »

Cette politique a pour objectif de participer à la transition énergétique et écologique par des actions locales.

TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Fonctionnement</u>						
Transition énergétique	14		-14	33	25	-8
Economie d'énergies			0	17	7	-10
Prévention climatique			0	21	48	27
Gestion des déchets			0	49	46	-3
TOTAL	14	0	-14	120	126	6

TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE Budget principal en k€	RECETTES		évol	DEPENSES		évol
	BP19 retraité CU	BP 2020		BP19 retraité CU	BP 2020	
<u>Investissement</u>						
Transition énergétique						
Economie d'énergies	5	5	0	120		-120
Prévention climatique		78	78	100	300	200
Gestion des déchets						
TOTAL	5	83	78	220	300	80

Transition énergétique et écologique

La compétence de gestion des réseaux de chaleur étant transférée à Limoges Métropole depuis le 1^{er} janvier 2019, les dépenses de fonctionnement reprises dans ce programme concernent principalement le coût de l'électricité tirée de la cogénération pour 25 k€, la location de batteries pour les véhicules électriques pour 48 k€ et la gestion des déchets de type industriel pour 42 k€.

Les investissements prévus pour ce programme concernent l'achat de véhicules électriques pour un montant de 300 k€, financé à hauteur de 78 k€ par le bonus écologique mis en place par l'Etat.

BUDGETS PRIMITIFS 2020
DES BUDGETS ANNEXES

POLITIQUE « QUALITE ET SECURITE DU CADRE URBAIN »

Budget annexe du Laboratoire régional de contrôle des eaux

I. La chaîne de l'épargne

Budget annexe du Laboratoire des Eaux BP 2019 en k€	BP 2019	BP 2020	Evol.	% évol.
(1) Recettes de fonctionnement				
Chiffre d'affaires	1 523	1 555	32	2,1%
Produits exceptionnels	150	80	-70	-46,7%
Recettes de fonctionnement - Total	1 673	1 635	-38	-2,3%
(2) Charges de fonctionnement				
Masse salariale	1 200	1 214	14	1,2%
Dépenses de gestion	353	306	-47	-13,3%
Charges exceptionnelles	4	2	-2	-50,0%
Dépenses de fonctionnement - Total	1 557	1 522	-35	-2,2%
(3) Epargne brute = (1) - (2)	116	113	-3	-2,6%
Remboursement capital emprunt	0	0	0	0,0%
(4) Epargne nette = (3) - capital dette	116	113	-3	-2,6%
(5) Recettes d'investissement hors emprunt nouveau				
Immobilisations financières	0	0	0	
Recettes d'investissement hors emprunt - Total	0	0	0	
(6) Dépenses d'investissement (hors rbst emprunt)				
Dépenses d'équipement	116	113	-4	-3,2%
Dépenses imprévues	0	0	0	
Dépenses d'investissement - Total	116	113	-4	-3,2%
(7) Besoin emprunt nouveau = (4) + (5) - (6)	0	0	-1	-166,7%

Les crédits prévisionnels du budget 2020 anticipent une légère baisse des crédits de fonctionnement. Globalement, les recettes se réduiraient de 38 k€ alors que les dépenses diminueraient de 35 k€. De ce fait, l'épargne diminue de 3 k€ : elle représente 113 k€ au BP 2020 et permet d'autofinancer les dépenses nouvelles d'équipement.

II. La section d'exploitation

1. Recettes d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION BA du Laboratoire des Eaux en k€	BP 2019	BP 2020	Evol en k€	% évol
Chiffre d'affaires	1 523	1 555	32	2,1%
Produits exceptionnels	150	80	-70	-46,7%
TOTAL	1 673	1 635	-38	-2,3%

Globalement, les recettes attendues en 2020 devraient être légèrement supérieures à celles de l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires pourrait atteindre 1 555 k€ compte tenu des éléments ci-après.

En matière de contrôle sanitaire le volume d'activité devrait être plus important dans la mesure où certaines analyses périodiques seront programmées en 2020. Les analyses de la Qualité de l'air Intérieur seront en diminution sur les établissements de la Ville de Limoges car l'essentiel des campagnes sera terminé. Cependant, cette diminution d'activité devrait être compensée par ces mêmes prestations pour les autres collectivités du département et celles des départements voisins.

Par ailleurs, le Laboratoire a développé des partenariats pour développer ses activités sur les matrices solides (boues, sols, sédiments). Hors contrôle sanitaire, les tarifs des analyses seront réévalués en fonction de l'inflation.

Les produits exceptionnels sont évalués à 80 k€ et consistent en une subvention du budget général de la Ville.



2. Dépenses d'exploitation

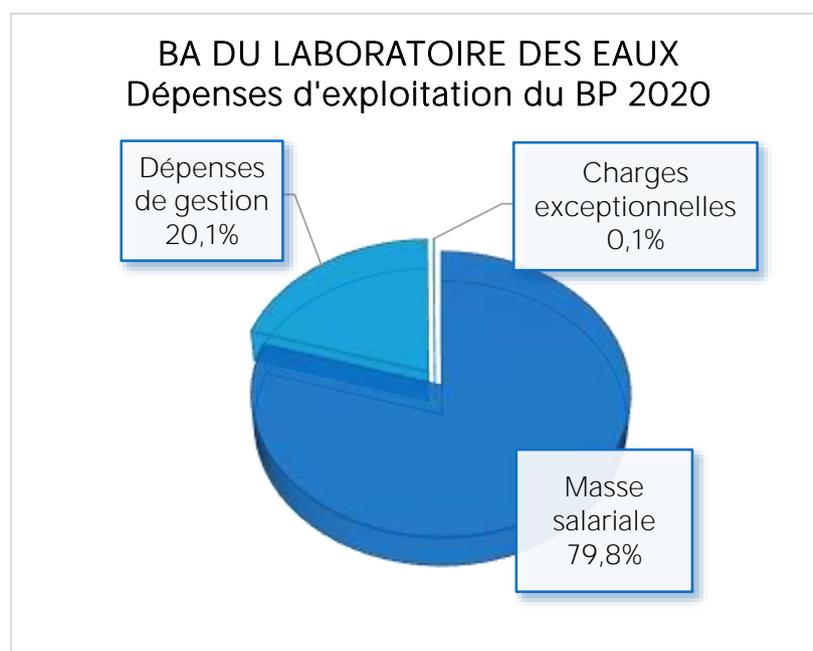
DEPENSES D'EXPLOITATION BA du Laboratoire des Eaux en k€	BP 2019	BP 2020	Evol en k€	% évol
Masse salariale	1 200	1 214	14	1,2%
Dépenses de gestion	353	306	-47	-13,3%
Charges exceptionnelles	4	2	-2	-50,0%
TOTAL	1 557	1 522	-35	-2,2%

La masse salariale représenterait une charge évaluée à 1 214 k€. Elle est en augmentation de 14 k€ par rapport au budget primitif 2019. Elle tient compte de l'évolution du système de compensation des astreintes désormais rémunérées et non plus récupérées.

L'activité sera assurée par des moyens constants en personnel y compris le recours, comme les années précédentes, à trois vacataires sur la période estivale.

Les dépenses de gestion sont en baisse de 47 k€.

Des charges exceptionnelles sont prévues pour des annulations de titres sur exercices antérieurs et le paiement d'intérêts moratoires si nécessaire.



III. La section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Aucun recours à l'emprunt n'est prévu en 2020 : le Laboratoire sera en capacité d'autofinancer ses dépenses d'équipement.

2. Dépenses d'investissement

Les investissements 2020 créditées de 113 k€ consisteront essentiellement à remplacer du matériel spécifique pour les analyses.

IV. Equilibre budgétaire

Volume budgétaire BP 2020 BA du Laboratoire des Eaux	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
EXPLOITATION	1 523 250,00 €	111 750,00 €	1 635 000,00 €	
	1 635 000,00 €		1 635 000,00 €	
INVESTISSEMENT	116 450,00 €			116 450,00 €
	116 450,00 €		116 450,00 €	
VOLUME BUDGETAIRE BP 2020	1 751 450,00 €		1 751 450,00 €	

Rappel BP 2019 : volume budgétaire (tous mouvements confondus) : 1 789 450 €

POLITIQUE « SERVICES DE PROXIMITE »

Budget annexe des Pompes Funèbres

I. La chaîne de l'épargne

Budget annexe des Pompes Funèbres BP 2020 en k€	BP 2019	BP 2020	Evol.	% évol.
(1) Recettes de fonctionnement				
Chiffre d'affaires	2 083	2 200	117	5,6%
Autres produits de gestion courante	0	0	0	
Produits financiers	0	0	0	
Recettes de fonctionnement - Total	2 083	2 200	117	5,6%
(2) Charges de fonctionnement				
Masse salariale	1 300	1 316	16	1,2%
Dépenses de gestion	708	792	84	11,9%
Charges financières	0	0	0	
Charges exceptionnelles	2	1	-1	-50,0%
Impôts sur les bénéficiaires	20	20	0	0,0%
Dépenses de fonctionnement - Total	2 030	2 129	99	4,9%
(3) Epargne brute = (1) - (2)	53	71	18	34,0%
Remboursement capital emprunt	0	0	0	
(4) Epargne nette = (3) - capital dette	53	71	18	34,0%
(5) Recettes d'investissement hors emprunt nouveau				
Immobilisations financières	0	0	0	
Recettes d'investissement hors emprunt - Total	0	0		
(6) Dépenses d'investissement (hors rbst emprunt)				
Dépenses d'équipement	176	86	-90	-51,1%
Dépenses d'investissement - Total	176	86	-90	-51,1%
(7) Besoin emprunt nouveau = (4) + (5) - (6)	123	15	-108	-87,8%

Comparés au Budget Primitif 2019, les crédits prévisionnels de fonctionnement anticipent une progression sur 2020.

L'augmentation attendue sur les recettes étant notablement plus forte que sur les dépenses, l'épargne sera en augmentation (+ 18 k€). Evaluée à 71 k€, elle participera au financement des dépenses d'équipement.

II. La section d'exploitation

1. Recettes d'exploitation

Globalement le chiffre d'affaires progresse de 117 k€, soit 5,6 %.

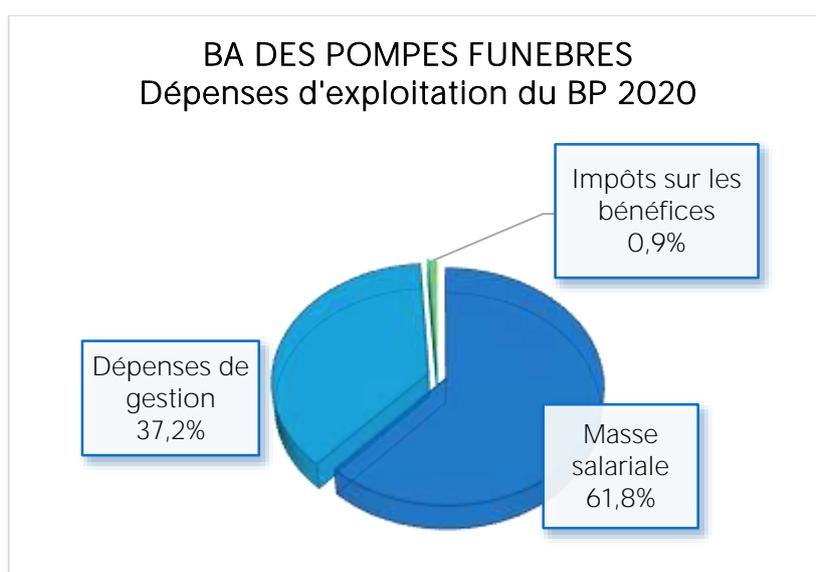
Le chiffre d'affaires est évalué à 2 200 k€ sur la base d'une activité en progression. Il comprend également une indemnité versée par la MUTAC (mutuelle de prévoyance obsèques) estimée à 30 k€. Celle-ci relève d'une convention de partenariat avec le service municipal pour la commercialisation de contrats obsèques.

2. Dépenses d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION BA des Pompes Funèbres en k€	BP 2019	BP 2020	Evol en k€	% évol
Masse salariale	1 300	1 316	16	1,2%
Dépenses de gestion	708	792	84	11,9%
Charges exceptionnelles	2	1	-1	-50,0%
Impôts sur les bénéfices	20	20	0	0,0%
TOTAL	2 030	2 129	99	4,9%

La masse salariale affiche une hausse de 16 k€. Elle comprend le coût des agents affectés directement sur le budget annexe ainsi que le remboursement au budget principal d'un prorata de la masse salariale des agents affectés aux cimetières.

Les dépenses de gestion sont estimées à 792 k€ en hausse de près de 12 % liée à la progression attendue de l'activité (acquisition de cercueils et de fournitures).



III. La section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Un emprunt d'équilibre de 15 k€ est inscrit au budget primitif en financement des investissements. Il sera réajusté à l'étape du budget supplémentaire qui reprendra les résultats antérieurs.

2. Dépenses d'investissement

Les dépenses prévisionnelles d'équipement représentent 86 k€.

Les crédits seront utilisés pour le remplacement d'un véhicule d'accompagnement ancien et sujet à des pannes fréquentes ainsi qu'à l'acquisition de divers matériels pour la chambre funéraire, le fossoyage et les thanatopracteurs.

IV. Equilibre budgétaire

Volume budgétaire BP 2020 BA des Pompes Funèbres	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
EXPLOITATION	2 129 400,00 €	70 600,00 €	2 200 000,00 €	
	2 200 000,00 €		2 200 000,00 €	
INVESTISSEMENT	86 100,00 €		15 500,00 €	70 600,00 €
	86 100,00 €		86 100,00 €	
VOLUME BUDGETAIRE BP 2020	2 286 100,00 €		2 286 100,00 €	

Rappel BP 2019 : volume budgétaire (tous mouvements confondus) : 2 259 100 €

Budget annexe du Crématorium

I. La chaîne de l'épargne

Budget annexe du Crématorium BP 2020 en k€	BP 2019	BP 2020	Evol.	% évol.
(1) Recettes de fonctionnement				
Chiffre d'affaires	874	888	14	1,6%
Recettes de fonctionnement - Total	874	888	14	1,6%
(2) Charges de fonctionnement				
Masse salariale	335	341	6	1,8%
Dépenses de gestion	515	511	-4	-0,8%
Dépenses exceptionnelles	2	2	0	0,0%
Dépenses imprévues	0	0	0	
Dépenses de fonctionnement - Total	852	854	2	0,2%
(3) Epargne brute = (1) - (2)	22	34	12	54,5%
Remboursement capital emprunt	0	0	0	
(4) Epargne nette = (3) - capital dette	22	34	12	54,5%
(5) Recettes d'investissement hors emprunt nouveau				
Immobilisations financières	0	0	0	
Recettes d'investissement hors emprunt - Total	0	0		
(6) Dépenses d'investissement (hors rbst emprunt)				
Dépenses d'équipement	110	160	50	45,5%
Dépenses d'investissement - Total	110	160	50	45,5%
(7) Besoin emprunt nouveau = (4) + (5) - (6)	88	126	38	43,2%

En 2020, l'augmentation prévisionnelle des charges de fonctionnement est compensée par la progression des recettes, ce qui conduit à une augmentation de l'épargne de 2 k€ par rapport au budget primitif 2019. Evaluée à 34 k€, l'épargne participera au financement de nouvelles dépenses d'équipement.

II. La section d'exploitation

1. Recettes d'exploitation

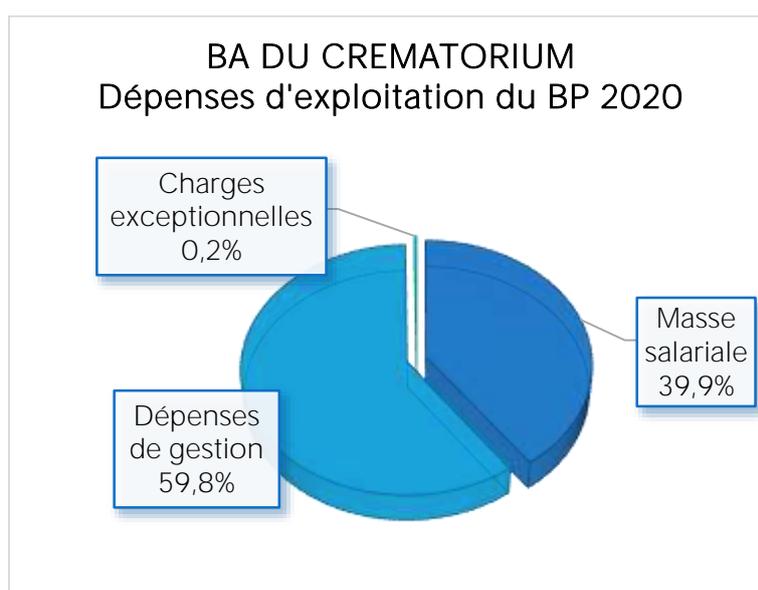
Le chiffre d'affaires 2020 est évalué à hauteur de 888 k€ soit une hausse de 14 k€ par rapport au budget primitif 2019.

2. Dépenses d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION BA du Crématorium en k€	BP 2019	BP 2020	Evol en k€	% évol
Masse salariale	335	341	6	1,8%
Dépenses de gestion	515	511	-4	-0,8%
Charges exceptionnelles	2	2	0	0,0%
TOTAL	852	854	2	0,2%

En 2020, l'enveloppe budgétaire pour la masse salariale est de 341 k€ (soit +6 k€ par rapport à 2019) en raison, notamment, de l'arrivée envisagée d'un maître de cérémonie supplémentaire.

Les dépenses prévisionnelles de gestion atteignent 511 K€ (-4 k€). Elles intègrent un coût plus important sur les postes des énergies électriques et gazières, la maintenance des fours et du système de filtration.



III. La section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Un emprunt d'équilibre est inscrit à hauteur de 126 k€. Son montant sera revu à l'étape du Budget Supplémentaire qui reprendra les résultats antérieurs.

2. Dépenses d'investissement

Les dépenses d'équipement représenteraient un volume de 160 k€, en hausse de 50 k€ par rapport au budget 2019.

Il est envisagé de reconduire le projet, non réalisé en 2019, d'installation d'un système de climatisation dans l'espace attente.

IV. Equilibre budgétaire

Volume budgétaire BP 2020 BA du Crématorium	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
EXPLOITATION	854 560,00 €	33 440,00 €	888 000,00 €	
	888 000,00 €		888 000,00 €	
INVESTISSEMENT	160 000,00 €		126 560,00 €	33 440,00 €
	160 000,00 €		160 000,00 €	
VOLUME BUDGETAIRE BP 2020	1 048 000,00 €		1 048 000,00 €	

Rappel BP 2019 : volume budgétaire (tous mouvements confondus) : 984 100 €

POLITIQUE « OFFRE DE LOISIRS »

Budget annexe du Golf Saint-Lazare

I. La chaîne de l'épargne

Budget annexe du Golf BP 2020 en k€	BP 2019	BP 2020	Evol.	% évol
(1) Recettes de fonctionnement				
Chiffre d'affaires	503	484	-19	-3,8%
Autres produits de gestion courante	4	4	0	0,0%
Produits exceptionnels	90	100	10	11,1%
Recettes de fonctionnement - Total	597	588	-9	-1,5%
(2) Charges de fonctionnement				
Masse salariale	448	454	6	1,3%
Dépenses de gestion	109	94	-15	-13,8%
Charges financières	9	10	1	11,1%
Dépenses imprévues	0	0	0	
Dépenses de fonctionnement - Total	566	558	-8	-1,4%
(3) Epargne brute = (1) - (2)	31	30	-1	-3,2%
Remboursement capital emprunt	28	34	6	21,4%
(4) Epargne nette = (3) - capital dette	3	-4	-7	-233,3%
(5) Recettes d'investissement hors emprunt nouveau				
Immobilisations financières	0	0	0	
Recettes d'investissement hors emprunt - Total	0	0		
(6) Dépenses d'investissement (hors rbst emprunt)				
Dépenses d'équipement	140	110	-30	-21,4%
Dépenses d'investissement - Total	140	110	-30	-21,4%
(7) Besoin emprunt nouveau = (4) + (5) - (6)	137	114	-23	-16,8%

Le montant de l'épargne brute diminue de 1 k€ par rapport au Budget Primitif 2019. Après remboursement du capital de l'emprunt, en augmentation suite à la souscription envisagée en 2020 d'un nouvel emprunt, l'épargne nette est négative.

II. La section d'exploitation

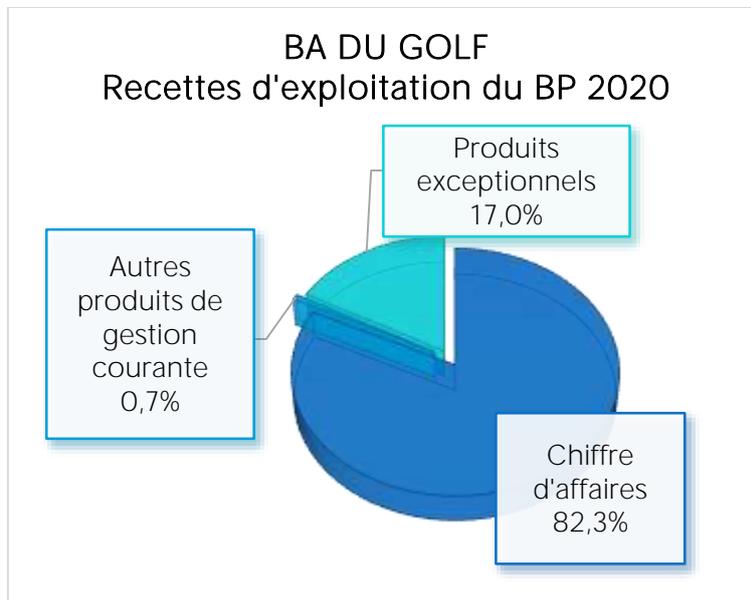
1. Recettes d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION BA du Golf en k€	BP 2019	BP 2020	Evol en k€	% évol
Chiffre d'affaires	503	484	-19	-3,8%
Autres produits de gestion courante	4	4	0	0,0%
Produits exceptionnels	90	100	10	11,1%
TOTAL	597	588	-9	-1,5%

Les recettes attendues pour 2020 seraient globalement inférieures de 19 k€ à celles du budget primitif 2019.

Les deux moniteurs s'acquittent d'une redevance pour l'utilisation des équipements sportifs mis à leur disposition, soit 4 k€ enregistrés dans les produits exceptionnels du budget annexe.

La subvention versée par le budget principal en compensation des contraintes de service public est estimée à 100 k€.



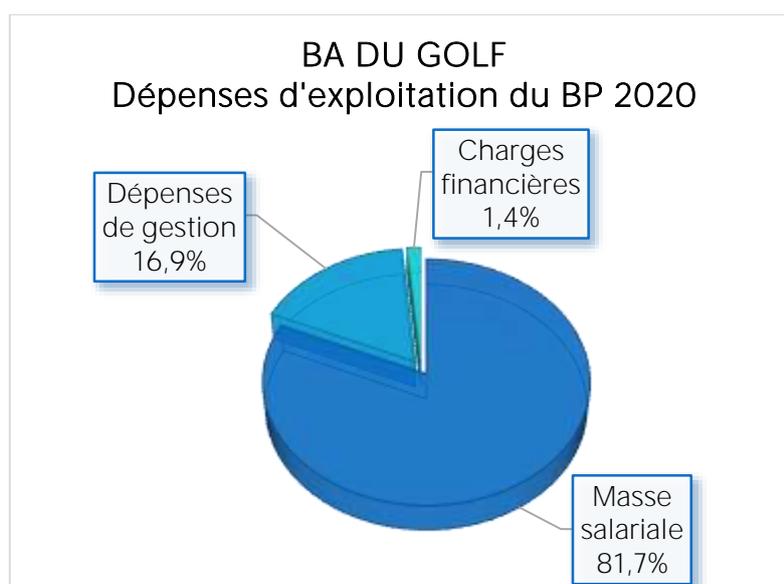
2. Dépenses d'exploitation

DEPENSES D'EXPLOITATION BA du Golf en k€	BP 2019	BP 2020	Evol en k€	% évol
Masse salariale	448	454	6	1,3%
Dépenses de gestion	109	94	-15	-13,8%
Charges financières	9	10	1	11,1%
TOTAL	566	558	-8	-1,4%

Globalement, les dépenses prévisionnelles sont en baisse de 8 k€.

La masse salariale est contenue à 454 K€ soit une augmentation de 1,3 % par rapport au Budget primitif 2019.

Les charges financières représentent 10 k€. Elles prennent en compte la souscription envisagée en 2020, d'un emprunt de 80 K€ pour financer l'acquisition d'une tondeuse.



III. La section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Le budget 2020 prévoit un recours à l'emprunt dans la limite de 114 k€, soit une réduction de 23 k€ du besoin d'emprunt par rapport à 2019.

2. Dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT BA du Golf en k€	BP 2019	BP 2020	Evol en k€	% évol
Dépenses d'équipement	140	110	-30	-21,4%
Remboursement capital emprunt	28	34	6	21,4%
TOTAL	168	144	-24	-14,3%

Les dépenses d'équipement évaluées à 110 k€ seront essentiellement consacrées à la rénovation du système de programmation de l'arrosage et du câblage électrique (110 k€).

Le remboursement du capital de la dette représente 34 k€. Il inclut le remboursement en capital d'un emprunt de 80 k€ souscrit pour l'achat d'une tondeuse à fairway.

IV. Equilibre budgétaire

Volume budgétaire BP 2020 BA du Golf	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
EXPLOITATION	557 390,00 €	31 000,00 €	588 390,00 €	
	588 390,00 €		588 390,00 €	
INVESTISSEMENT	143 900,00 €		112 900,00 €	31 000,00 €
	143 900,00 €		143 900,00 €	
VOLUME BUDGETAIRE BP 2020	732 290,00 €		732 290,00 €	

Rappel BP 2019 : volume budgétaire (tous mouvements confondus) : 764 700 €